

Météo

Ensoleillé et froid
max -11 / min -22
page S 16

Actualités

Vers une
uniformisation
de la taxe
non résidentielle
page A 5

Mode



À la conquête du
marché américain
page C 1

... QUANT À PAÏLLE,
IL SERA DIT
QU'IL EST VENU,
QU'IL A LUTTE AVEC
SUCES CONTRE
UNE GARDEBIE...
ET QU'IL EST
REPARTI.



Index

Annonces classées	
- immobilier	D10 à D12
- marchandises	D12
- emplois	D12, D13, E4
- automobile	E4 à E6
- propositions d'affaires	D4
Arts et spectacles	
- horaires-spectacles	E1 à E3
- télé-horaires	E2
Bandes dessinées	E5
Bridge	E7
Décès	E7
Économie	D1 à D9
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	D10
Horoscope	E6
Le monde	C6 à C8
Loteries	A2 à A11
Marketing	D14
Mots croisés	D13, S10
Mot mystère	D11
Opinions	B3
Politique	B1, B4 à B6
Têtes d'affiche	C5
Tabloid Sports	
- Ronald King	S5



Bouchard accuse Ottawa de vouloir intimider le Québec

« Le territoire est indivisible et la majorité c'est 50% plus un », dit-il

GILLES NORMAND
JONQUIÈRE

Le premier ministre Lucien Bouchard dénonce ce qu'il appelle une campagne d'intimidation de la part des forces fédéralistes contre le Québec, accusant Ottawa de se comporter en « mauvais joueur ». Il reproche également au chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, d'y prendre part et qualifie la démonstration de la Place du Canada, à Montréal, peu avant le ré-

férendum, de « frime et d'hypocrisie ». M. Bouchard, qui inaugurerait hier son local électoral à Jonquière, a lancé une sévère mise en garde au gouvernement fédéral, en déclarant que des attitudes d'intimidation comme les menaces de morcellement du territoire du Québec advenant la souveraineté ne feraient qu'accroître les appuis à la souveraineté.

C'est d'abord la volonté présumée d'un comité de travail sur l'unité canadienne de proposer, dans un rapport éventuel, que le

pourcentage de votes requis pour que la souveraineté soit légitime après un référendum soit porté de 50 pour cent plus un à 66 pour cent, qui a fait rugir le nouveau chef du PQ.

Cette information, provenant de fuites rapportées à Vancouver par la CBC, avait perdu de son sérieux durant la journée, mais certains milieux ont continué à y porter intérêt.

VOIR BOUCHARD EN A2

La ligne dure s'affirme au sein du caucus libéral

CHANTAL HÉBERT
VANCOUVER

La mouvance vers la ligne dure à l'égard du Québec s'affirme de plus en plus au sein du gouvernement Chrétien, au moment où ce dernier met au point sa stratégie en matière d'unité canadienne.

Au cours d'une rencontre spéciale de deux jours du caucus libéral à Vancouver, l'idée de tendre la main aux Québécois, en réaménageant la fédération pour les convaincre de continuer d'y adhérer, a été largement éclipsée par l'idée de brandir le poing pour ébranler leurs convictions souverainistes.

En principe, les stratèges fédéraux soutiennent préférer la médecine douce d'une réforme du fédéralisme aux remèdes de cheval antisouveraineté. Mais il semble qu'en pratique, si les témoins fédéraux parlent un peu de la première, ils pronent les seconds. Et, selon le premier ministre Jean Chrétien, il s'agit là d'un développement positif parce qu'il est susceptible de faire réfléchir les Québécois.

Dans cet esprit, au cours des deux derniers jours, le premier ministre a lui-même accredité ouvertement la thèse d'une partition du Québec advenant la souveraineté, affirmant qu'il serait logique, si le Québec pouvait se séparer du Canada, que certains de ses citoyens s'en séparent à leur tour.

Dans sa foulée, le ministre néo-brunswickois Doug Young a rejeté avec véhémence l'idée que le Canada puisse être divisible sans que cela ne mène à démantèlement du Québec. À ses yeux, aucune mesure de volonté populaire en faveur de la souveraineté ne peut aboutir au départ du Québec, sous sa forme actuelle, de la fédération canadienne.

Après un silence de plus d'un an, le ministre aux Affaires indiennes Ron Irwin est revenu à la charge. Il prédit qu'advenant un OUI à un référendum, les nations autochtones du Québec insisteraient toutes pour que leur territoire demeure canadien. Il est fort possible, affirme-t-il, que seule la force puisse les contraindre à accepter la souveraineté du Québec. « Il faut demander à Lucien Bouchard s'il est prêt à envoyer l'armée pour garder de force les Mohawks, les Cris, les Montagnais, etc. », lance-t-il à ce sujet.

Les députés libéraux ont également discuté du bien-fondé de la hausse du nombre d'appuis nécessaires au OUI pour que le reste du Canada reconnaisse une victoire souverainiste à un éventuel référendum. Le chiffre de

VOIR LIGNE EN A2

Fraude d'un million dans le transport adapté à Laval

ANDRÉ CÉDILOT

Après sept mois, la Sûreté du Québec a finalement clos son enquête sur le transport adapté à Laval, en accusant le président de Servi-Bus, Michel Denicolai, et son principal répartiteur, Lucien Décarie, d'une fraude de 950 000 \$.

Les dénonciations déposées au palais de justice de Laval indiquent que l'escroquerie a été commise par la présentation de fausses factures à la Société de transport de Laval, le non-remboursement de sommes perçues de la clientèle et le transport au noir de personnes handicapées.

C'est en poussant à fond la vérification de dossiers, au début de 1995, que la direction de la STL a découvert les irrégularités et demandé l'aide de la brigade des crimes économiques de la SQ.

Au fil de l'enquête, le montant de la fraude, qui s'étale sur deux ans, n'a cessé de gonfler. De quelque 350 000 \$, il est passé à plus de 500 000 \$ pour finalement atteindre presque un million. L'ampleur du détournement de fonds a été tellement sous-estimée que la STL a failli accepter cet automne le règlement à l'amiable d'environ 300 000 \$ que lui proposait Servi-Bus.

Il y a quelques mois, dans l'espoir de récupérer son argent, la STL a intenté une poursuite de 740 000 \$ contre Servi-Bus. Elle n'a pas non plus exercé son droit de renouveler pour une année supplémentaire le contrat de Servi-Bus.

En dépit de ce désaveu de la STL, des dirigeants de Servi-Bus, par l'intermédiaire d'une nouvelle compagnie à numéros, avaient tout de même présenté une soumission pour continuer d'assurer le service de transport des personnes handicapées, à Laval.

Comme cette société était le plus bas soumissionnaire, la STL

VOIR LAVAL EN A2

LES VAINQUEURS DU PÔLE SUD



PHOTO DENIS COURVILLE/La Presse

Les explorateurs Bernard Voyer et Thierry Petry se sont dits soulagés hier d'avoir atteint leur objectif en se rendant jusqu'au pôle Sud à ski après une expédition de 63 jours. Les deux hommes, qui ont perdu environ une quinzaine de kilos chacun, ont raconté à leur arrivée à Mirabel les joies et misères de leur périple de plus de 1400 kilomètres.

L'étude sur le sirop GSPH-1 retardée faute de financement

MARIE-FRANCE LÉGER

L'étude sur le sirop GSPH-1, dirigée par l'équipe du docteur Richard Morisset de l'Hôtel-Dieu, est bloquée depuis le mois de septembre faute de financement.

Les chercheurs n'ont pas réussi jusqu'ici à amasser les 3 millions nécessaires pour tester sur les malades atteints du sida ce produit à base d'huiles essentielles censé stimuler les défenses naturelles du corps.

Conséquence de ce retard, l'équipe de l'Hôtel-Dieu ne pourra pas présenter les résultats de la deuxième phase de son étude au prochain Congrès mondial sur le sida, en juin, à Vancouver. Ce délai est également dramatique pour les 225 patients sélectionnés qui attendent depuis des semaines un coup de téléphone

de l'hôpital. « En tant que chercheur, je suis très déçu à expliquer hier à La Presse le docteur Morisset. Les gouvernements nous disent qu'ils ne peuvent pas financer notre étude. Nous devons nous tourner vers le privé. »

Le sirop contre le sida, conçu par le chercheur autodidacte Guy Poirier, a pourtant franchi toutes les étapes éthiques et scientifiques requises, tant du côté de Santé Canada que de l'Hôtel-Dieu. Mais de nouveaux critères sur les projets de recherche en milieu universitaire ont été établis en novembre dernier. En plus des autorisations d'ordre scientifique, on impose désormais aux chercheurs un plan financier en béton.

« On a un protocole de recherche pour un an. Ce n'est pas avec trois mois de financement qu'on peut faire quelque chose »,

a indiqué le médecin, précisant qu'il pouvait difficilement trouver les fonds voulus entre deux tours de garde à l'hôpital.

« Les chercheurs étaient très enthousiastes, mais ils sont en train de se rendre compte que c'est très difficile d'obtenir du financement », constate pour sa part le docteur Pavel Hamet, directeur du Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu.

Announced l'été dernier au congrès de Tokyo, les premiers résultats avaient suscité beaucoup d'espoir. Le sirop GSPH-1 s'était révélé un puissant adjuvant des lymphocytes T8 considérées comme les cellules « tueuses » du virus.

« Les données de laboratoire continuent à montrer un effet antiviral beaucoup plus long qu'avec d'autres produits », sou-

VOIR SIROP EN A2

Le lait pourrait prévenir la transmission sexuelle du virus du sida

Agence Franco-Presse
PARIS

Une protéine chimiquement modifiée du lait pourrait efficacement prévenir la transmission du virus du sida par voie sexuelle, estime une équipe de chercheurs américains dans la revue *Nature Medicine*.

Le Dr Robert Neurath, du centre de transfusion de New York, a cherché à savoir si, en modifiant des protéines alimentaires, il parvenait à découvrir des composés capables d'enrayer l'activité du virus de l'immuno-déficience humaine (VIH).

Apparemment, la démarche

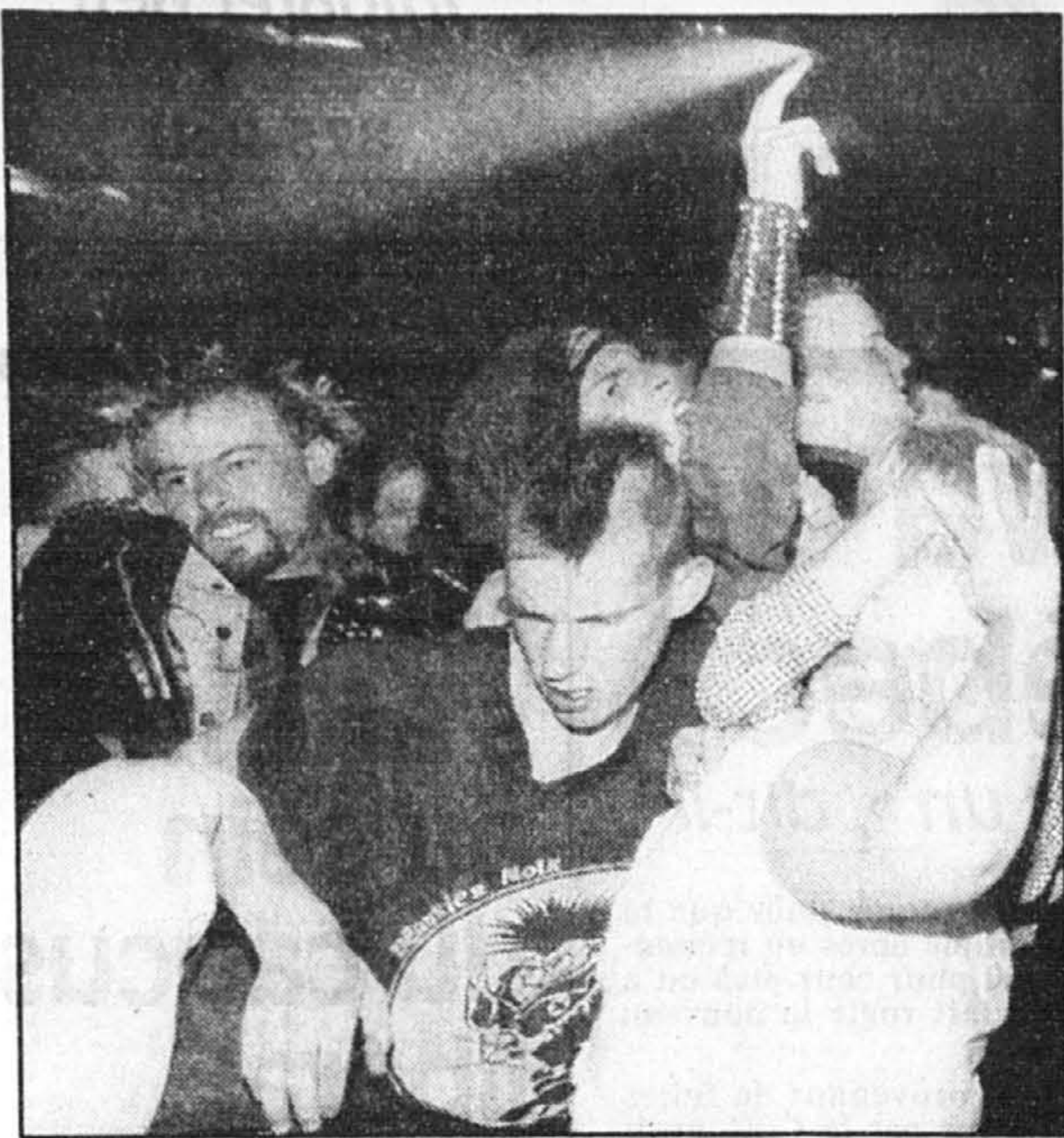
a été payante puisque les chercheurs ont découvert que — in vitro, c'est-à-dire dans les tubes à essai — deux importantes protéines du lait et du petit lait bloquent le fonctionnement des récepteurs du virus et aussi la fusion entre les cellules infectées par le virus et celles qui ne le sont pas.

Selon les auteurs de ce travail, le composé chimique obtenu à partir du lait ou du petit lait présente en outre l'avantage de nettement moins provoquer l'émergence de virus mutants résistants que les agents qui ciblent di-

VOIR LAIT EN A2

HAÏTI VOL HÉBDOMADAIRE MONTRÉAL-PORT-AU-PRINCE à partir de 454\$ Informez-vous sur nos spéciaux pour l'été 1996.		SPÉCIAUX POUR LE SUD		EUROPE 96 Réservez tôt avant le 31 mars.		VOLS SEULEMENT		J'AI BESOIN DE VACANCES					
DÉPART DE GROUPE TUNISIE 7 et 14 mars Grand tour de Tunisie comprenant tous les repas, séjour à Djorba, Hammamet ou Sousse, au choix. À partir de 1 499 \$ TUNISIE ET MALTE 13 jours Circuit en Tunisie + séjour à Malte (Cornithia Palace, 5****) 1 899 \$		CANCON Calinda Beach 797 \$ Doe Playa tout inclus 699 \$ Cancun Playa tout inclus 999 \$ Oasis Puerto Aventuras tout inclus 997 \$ IXTAPA Aristos tout inclus 959 \$ JAMAÏQUE Caribbean tout inclus 1 297 \$		CUBA Guitart tout inclus 949 \$ Isla del Sur, 2 repas compris 747 \$ Tropicano tout inclus 597 \$ Playa Giron tout inclus 697 \$ VENEZUELA Golden Rainbow, 2 repas compris 949 \$ Margarita Beach Plaza 699 \$ Hippocampus tout inclus 899 \$		PUERTO VALLARTA Royal Maeva tout inclus 1 099 \$ Jack Tar tout inclus 1 047 \$ Pelicano tout inclus 797 \$ MANZANILLO Club Maeva tout inclus 897 \$ PUERTO PLATA Puerto Plata tout inclus 1 149 \$ NICARAGUA Montelmar tout inclus 1 099 \$		1. ABIDJAN 1 369 \$ 2. ALGER 899 \$ 3. AMMAN 1 129 \$ 4. CASABLANCA 619 \$ 5. DAKAR 1 199 \$ 6. F. LAUDERDALE 198 \$ 7. HONOLULU 699 \$ 8. HONG KONG 1 099 \$ 9. DJEDDA 1 299 \$		10. JOHANNESBURG 1 469 \$ 11. LONDRES 599 \$ 12. NAIROBI 1 499 \$ 13. PARIS 549 \$ 14. TEL-AVIV 1 199 \$ 15. TOKYO 999 \$ 16. TORONTO 198 \$ 17. TUNIS 849 \$ 18. VANCOUVER 302 \$		8403, rue Saint-Denis, Montréal (Qc) H2P 2G9 Tél.: 858-6260 Parrainé du Québec	

Demain dans La Presse



Sortir

Le renouveau punk

■ Morts, les punks ? Pas du tout ! Ils n'ont jamais été si nombreux à Montréal. Les coiffures, vêtements et chaussures ont peut-être changé avec le temps, mais le genre punk est encore bien vivant. Des dizaines de punk rockers envahissent régulièrement les bars, guitares dangereusement en main, pour offrir à leurs disciples un barrage de décibels. Demain, dans le cahier Sortir, notre collaborateur Richard Labbé trace un portrait du mouvement punk montréalais.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

□ à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 18 h ;
 □ à Montréal : Université du Québec à Montréal avec la collaboration de l'Association

après l'UQAM, la Grande Place, Pavillon Judith-Jasmin, 1455, rue St-Denis (métro Berri-UQAM), de 10 h à 18 h. Objectif : 200 donneurs ;

□ à Sherbrooke : Université de Sherbrooke, Pavillon Université, 2500, boul. de l'Université, de 13 h 30 à 19 h 30. Objectif : 400 donneurs.

Insolite

Sachez chasser le chausson cher

Agence France-Presse
LONDRES

■ Deux paires de chaussons de danse, dont l'une ayant appartenu à Rudolf Noureev et l'autre à sa plus célèbre partenaire, Dame Margot Fonteyn, ont atteint 1438 livres sterling (3000 \$) dans une vente aux enchères hier à Londres. Elles ont été vendues par une ancienne habilleuse du Théâtre

Old Vic qui les avait gardées dans une simple boîte à chaussures, rangée dans un placard de son appartement londonien depuis 1963, lorsqu'elle les avait reçues d'un ami faisant le même travail au Royal Opera House. Les chaussons, qui avaient l'air d'avoir beaucoup servi, ont été achetés par un collectionneur privé qui a tenu à garder l'anonymat.

Suite de la Une

BOUCHARD

Bouchard accuse Ottawa de vouloir intimider le Québec

« Pourquoi pas 80 pour cent ? Pourquoi pas 90 pour cent ? Ça va être bien mieux. Je dirais que le gouvernement fédéral se comporte en mauvais joueur. Un mauvais joueur qui pipe les dés avant le jeu, pour s'assurer de ne pas perdre. J'ajouterais que ce n'est pas le gouvernement fédéral qui va décider où est la barre de la démocratie. La démocratie, c'est 50 pour cent plus un », a répondu Lucien Bouchard aux représentants de la presse nationale qui se sont déplacés à Jonquière, où le premier ministre désigné a remis son bulletin de mise en candidature au directeur du scrutin.

« Le gouvernement fédéral devra respecter la majorité démocratique du Québec, n'importe quoi au-dessus de 50 pour cent, sinon, c'est un gouvernement qui va entacher la réputation internationale de la démocratie canadienne », a-t-il indiqué.

Rappelant que le Québec n'avait pas contesté le résultat du dernier référendum, gagné par le camp du NON avec 50 pour cent et des poussières, M. Bouchard s'en est aussi pris à ceux qui continuent d'entretenir l'idée que le territoire du Québec pourrait être morcelé advenant la souveraineté. Il visait bien sûr Stéphane Dion et le premier ministre Jean Chrétien, dont il qualifie l'attitude en cette matière de « irresponsable » et de « provocatrice », mais il a dit surtout s'inquiéter de l'attitude de Daniel Johnson, le chef du Parti libéral du Québec.

« Ce qui m'inquiète le plus, ce sont les récents propos de M. Johnson. Parce qu'en 1994, M.

Johnson avait réitéré la position traditionnelle des premiers ministres du gouvernement du Québec, y compris celle de M. Bourassa, selon laquelle le territoire du Québec est indivisible et que l'intégrité du territoire du Québec est une donnée fondamentale pour tout gouvernement, pour tout parti politique. Et M. Johnson, à cette occasion, s'était engagé à défendre l'intégrité en cas de sécession (...). Et là, il dit « bien, en cas de sécession... »

« Y a jamais un chef de parti, au Québec, qui a laissé entendre qu'il pourrait baisser sa garde à l'occasion d'une sécession », a-t-il souligné, accusant Daniel Johnson de prendre part, cette fois, « à une démarche d'intimidation ».

« Il (Johnson) déclare que si le Québec devient souverain, il n'est pas sûr si on pourra garder le territoire. Chose certaine, il ne faudrait pas qu'il soit là au moment où cela va arriver, parce qu'il ne se battra pas très fort pour nous autres... »

M. Bouchard a aussi abordé la question de la dette, en soutenant que ce n'était pas le gouvernement fédéral qui allait déterminer la part de la dette que Québec aurait à payer advenant la souveraineté. « Nous allons payer notre juste part. C'est Québec qui va décider. » M. Bouchard s'est néanmoins dit heureux de ce qu'on semble indiquer maintenant du côté fédéral, que les négociations débuteraient sur la base de 25 pour cent. « C'est une bonne nouvelle, j'ai souvent entendu parler de 30 pour cent », a ironisé M. Bouchard.

Le premier ministre a rappelé que durant la campagne référendaire, les voix fédéralistes n'ont eu de cesse de promettre du

changement et d'assurer qu'on allait respecter les engagements contractés pour renouveler le fédéralisme.

« Ça a avorté, avec un simulacre de droit de veto et de reconnaissance de la particularité du Québec ; là, maintenant, on donne dans l'intimidation. Le discours de peur. Les peurs économiques, ça n'a pas marché. Les peurs du passeport, ça n'a pas marché. Là, maintenant, c'est le territoire.

« Moi, ce que je vous dis, c'est que si le fédéral et les fédéralistes continuent à s'en prendre au caractère indivisible du territoire du Québec, ils vont provoquer au sein des Québécois de toute allégeance un ralliement et une solidarité extraordinaires, qui vont faire monter le taux d'appui à la souveraineté même au-delà des barres qu'ils voudront fixer pour l'en empêcher. »

M. Bouchard a qualifié d'oeuvre de même nature le propos d'une chronique du quotidien The Gazette selon laquelle les F-18 de la base de Bagotville auraient été équipés d'un plus grand réservoir, durant la campagne référendaire, pour leur permettre de quitter le Québec durant la nuit, advenant que la situation devienne trop dure. M. Bouchard n'a toutefois pu dire si cette information était véridique.

« Est-ce que c'est vrai ? On ne sait pas. Mais ce n'est pas invraisemblable qu'on se mette dans une position de négociation, au lendemain d'un OUI, que le fédéral retire autant d'actif du Québec que possible. C'est extraordinaire, parce que dans le domaine militaire, c'est là qu'on a la part la moins équitable. »

Pour M. Bouchard, tout cela démontre que la manifestation de la Place du Canada, « c'était

de l'hypocrisie ». « J'espère que les Québécois vont se rendre compte qu'on a tenté encore de leur faire croire des choses qu'ils n'ont pas faites. » Si le premier ministre reconnaît que bon nombre de participants pouvaient être sincères dans leur message d'amour, les organisateurs, eux, « ne l'étaient pas, manifestement ».

Abordant la constitution de son cabinet, Lucien Bouchard a souligné qu'il avait fait accéder de plus jeunes éléments au Conseil des ministres « pour montrer qu'il y avait de l'avenir pour les jeunes au Québec ». C'est un message d'espoir qu'il dit avoir voulu lancer, ajoutant qu'il souhaitait « secouer le pommier, réveiller le Québec ». « Je vais créer une synergie », dit-il.

C'est dans le même esprit, qu'il parcourra le Québec quand les sommets socio-économiques seront convoqués, afin de mettre la population dans le coup, de faire connaître l'état des finances du Québec et convier chacun à travailler à la solution. Avant que le ministre des Finances, Bernard Landry ait bâti son budget, le premier ministre veut que la population prenne connaissance de toutes les données. « Qu'on essaime le Québec. Et après, je voudrais que la population passe par les mêmes tranches que le ministre des Finances », a-t-il indiqué, parlant d'opération pédagogique.

Lucien Bouchard, qui reviendra dans sa circonscription au début de la semaine prochaine, a invité ses électeurs à ne pas prendre les choses pour acquies et à travailler très fort. Deux autres candidats, des indépendants, lui feront la lutte. M. Bouchard vise à améliorer la majorité de son prédécesseur Francis Dufour, qui a obtenu 14 000 voix de plus que son plus proche adversaire, en 1994. □

LIGNE

La ligne dure s'affirme au sein du caucus libéral

66 pour cent a été évoqué. Ottawa n'a pas pour autant arrêté de scénario précis à cet égard, ni même décidé s'il se prononcera à ce sujet avant la tenue d'un autre référendum. Un consensus se dégage cependant parmi les ténors fédéraux selon lequel une majorité simple ne suffirait pas nécessairement à enclencher la souveraineté. « J'ai toujours dit qu'à 50 pour cent plus un vote, je n'accepterais pas de briser le Canada », a rappelé hier Jean Chrétien.

Cette propension aux déclarations-chocs constitue un changement stratégique pour le gouvernement fédéral. Jusqu'au 30 octobre dernier, la consigne au sein des troupes de Jean Chrétien consistait, au contraire, à éviter les sujets explosifs et à limiter les débats potentiellement inflammatoires sur la question du Québec.

Si les nouvelles règles du jeu accommodent plusieurs ministres qui s'en donnent à cœur joie, elles semblent également créer un certain malaise parmi ceux du Québec qui craignent que le durcissement du ton de leur gouvernement n'éclipse complètement leurs efforts pour rendre le fédéralisme plus attrayant.

Dans le rapport qu'il a présenté au premier ministre et qui doit aboutir à une stratégie en bonne et due forme sur le front de l'unité canadienne, un comité de ministres présidé par Marcel Massé fait, par exemple, une large place à l'idée d'un nouveau partage administratif des pouvoirs entre les divers ordres de gouvernement.

LAVAL

Fraude d'un million dans le transport adapté à Laval

a fait appel à l'ancien ministre des Transports, Jean Campeau, pour ne pas lui octroyer le nouveau contrat. La firme Autobus R. Audet a pris la relève, le 1er janvier.

Servi-Bus, portant aussi le nom 2963-4276 Québec inc, a été créée le 20 octobre 1992, un mois seulement avant de décrocher le contrat de transport adapté.

Les principaux fondateurs



PHOTO PC

Le ministre Stéphane Dion expliquant à des reporters hier à Vancouver qu'un référendum devra obtenir beaucoup plus que 50 p. cent au Québec pour que la souveraineté soit reconnue.

« C'est un problème parce que je voudrais me concentrer sur le plan A, la réconciliation, reconnaître le nouveau ministre aux Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, au sujet du débat qui fait plutôt rage parmi ses collègues sur l'après-souveraineté. Mais ce ne serait pas responsable, ajoute-t-il, de ne pas avoir de solution de rechange. Au dernier référendum, les conséquences d'un OUI étaient tellement vagues qu'il serait irresponsable, cette fois-ci, de ne pas se pencher sur cette question. »

Malgré les signaux controversés qui émanent de la discussion en cours au sein de son gouvernement, le premier ministre dit

également y trouver son compte. « Il se peut que ce débat sur la partition fasse réaliser à plusieurs Québécois qu'il ne sera pas facile de briser un pays membre du G7 », a-t-il ainsi soutenu hier au cours d'une tribune téléphonique.

Au cours de ce seul contact direct avec le public de la Colombie-Britannique, Jean Chrétien n'a d'ailleurs trouvé personne pour l'encourager sur la voie d'ouvertures au Québec. Au contraire, les auditeurs se sont succédé pour lui reprocher d'avoir ressuscité le débat sur la reconnaissance du Québec comme société distincte à la faveur du dernier référendum. Ils ont dénoncé

son projet de vetos régionaux. Ils s'en sont pris à sa décision de recruter à l'extérieur des rangs de ses députés deux nouvelles recrues québécoises et lui ont fait valoir qu'il accordait ainsi au Québec un traitement de faveur par rapport à leur province.

Au cours d'une rencontre privée avec le caucus libéral, le chef libéral de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, a repris à son compte plusieurs de ces griefs. Il a préconisé la création d'une assemblée constituante et exhorté le gouvernement fédéral à ne pas se laisser englober dans le dossier québécois. □

SIROP

L'étude sur le sirop GSPH-1 retardé faute de financement

ligne le docteur Morisset. Le médecin ne cache pas que le sirop GSPH-1, un produit naturel, n'a rien pour attirer l'intérêt de l'industrie pharmaceutique.

« Notre problème, c'est qu'un produit naturel, c'est difficile à breveter. Ce n'est pas aussi intéressant pour une compagnie », reconnaît le médecin. Ce n'est évidemment pas le cas pour le médicament 3TC, mis au point par la compagnie montréalaise Biochem-Pharma et financé par la compagnie Glaxo Wellcome. Ce médicament est sur le marché depuis le mois de décembre. □

LAIT

Le lait pourrait prévenir la transmission sexuelle du virus du sida

rectement le virus. Les chercheurs soulignent en outre le caractère « économique » des protéines modifiées, leur puissance antivirale et leur facilité de préparation. « Leur utilisation pour la prophylaxie du sida, écrit-ils, paraît économiquement beaucoup plus viable que les protéines recombinantes et les anticorps monoclonaux anti-VIH ou anti-CD4 » (les récepteurs du virus).

En combinaison avec des agents virucides, les composés lactiques devraient aboutir à l'approche la plus efficace de prévention de la transmission sexuelle du virus, ajoutent-ils. □

Question du jour

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre ? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Croyez-vous que le gouvernement Bouchard réussira dans sa tentative de remettre sur pied l'économie du Québec?

Croyez-vous que la nomination de Serge Ménard au poste de ministre d'État à la Métropole contribuera à la relance de Montréal? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 47 % Non: 53 %



La Presse

La quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

754

à quatre chiffres

5549

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-6931
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. * Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531850 * Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



CODE DU JOUR

05-3

MERCREDI
31 JANVIER 1996

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

Presse Canadienne
LAC BARRIÈRE

■ La guerre des clans se poursuit chez les Algonquins du lac Barrière, dans la région de Mont-Laurier. Cette fois-ci, ce sont les enfants de cette communauté qui sont les victimes d'une lutte à finir entre le Conseil de bande destitué par le gouvernement fédéral et le Conseil intérimaire, élu par le biais d'une pétition, et formé de dissidents de cette communauté autochtone.

La semaine dernière, le chef destitué, Jean-Maurice Matchewan, rejetait la pétition des dis-

sidents, qu'il qualifiait de frauduleuse, et refusait d'abdiquer. Pendant ce temps, le regroupement de dissidents, mené par le maire par intérim, Marie Claire Wawatie, tente de prendre le contrôle de la communauté mais se heurte sans cesse aux alliés de Jean-Maurice Matchewan.

Mercredi dernier, le directeur de l'école du lac Rapide, la seule école de cette réserve, décidait de fermer les portes de cet établissement, laissant les 110 élèves de la 1^{re} à la 7^e année sans classes depuis maintenant six jours.

La situation risque de durer longtemps puisque des élections

à la chefferie du Conseil de bande des Algonquins du lac Barrière ne se tiendront pas avant juin.

« La communauté est en plein désarroi depuis que le ministère des Affaires indiennes a destitué l'administration Matchewan, le 23 janvier. Ce geste du ministère fédéral me force à fermer les portes de l'école afin d'assurer la sécurité des enfants pendant cette période de confusion totale au sein de la communauté », a déclaré le directeur de l'école, Jonathan Robinson.

« L'école ne servira pas de tribune pour des confrontations politiques », a-t-il ajouté.

AMF: aux syndiqués de se brancher

Une dernière rencontre entre le CN et le syndicat aura lieu aujourd'hui

GILLES PAQUIN

Les négociations entre le Canadien National et les Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) sont pratiquement terminées. L'avenir des ateliers AMF Technotransport est maintenant entre les mains des travailleurs.

Une dernière rencontre doit avoir lieu aujourd'hui, mais un porte-parole patronal a indiqué hier soir que les jeux étaient faits. Les offres sont sur la table, à chacun des syndiqués de faire son choix, a-t-il dit.

C'est un peu le même message que le bureau syndical a livré à quelque 500 travailleurs d'AMF hier après-midi, au

cours d'une longue assemblée de consultation tenue dans les ateliers mêmes.

Les négociateurs syndicaux se sont contentés de brosser un tableau de la situation pour ensuite répondre aux questions des travailleurs. Ces derniers devront sous peu choisir entre une retraite anticipée, un retour au service du CN ailleurs au Canada ou un des 500 emplois offerts par l'acquéreur des ateliers, GEC Alstom.

« Je suis convaincu que la majorité des travailleurs préféreraient demeurer aux ateliers, mais il y a une grande méfiance envers le CN. Ils se demandent si les emplois chez AMF vont durer », a déclaré le négociateur chef, Abe Rosner.

Selon lui, c'est cette méfiance qui est au fond du problème et incite les travailleurs à exiger des garanties supplémentaires de la direction du CN. La compagnie de chemin de fer a déjà tenté de se débarrasser de ces travailleurs en 1993, et le tribunal le lui a interdit, rappelle M. Rosner. Aujourd'hui, le CN cherche à se défaire de 500 syndiqués autrement, dit-il.

Il n'est donc pas étonnant que les syndiqués nous demandent maintenant de leur donner l'assurance qu'ils auront un emploi stable chez AMF et qu'advenant une mise à pied dans un an ou deux, on leur offre une compensation, dit M. Rosner. Ils veulent également

que l'on améliore les conditions de départ des 150 employés qui n'ont aucune garantie d'emploi.

Du côté patronal, on estime que tout a été dit. Il n'est pas question de garantie supplémentaire pour ceux qui acceptent de quitter le CN avec 65 000 \$ en poche pour demeurer aux ateliers AMF sous la direction de GEC Alstom.

La vente des ateliers risque cependant d'être remise en question si moins de 500 travailleurs sont prêts à couper le lien avec le CN pour demeurer chez AMF. En effet, le CN tient mordicus à réduire le nombre d'employés qui ont accès au fonds de retraite, quitte à verser 65 000 \$ à tous ceux qui s'en retirent.



PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Sous la violence de l'impact entre le pneu laissé sur la chaussée et le camion conduit par Michel Bénard, le véhicule est passé par-dessus le parapet du pont...

Un pneu abandonné par un camion cause la mort de deux hommes

Un carambolage de 12 voitures fait plusieurs blessés sur l'autoroute des Laurentides

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un pneu abandonné sur le pont de l'île aux Tourtes de l'autoroute 40 a causé, peu après 5 h 45 hier, un accident mortel inusité: une camionnette a fait un plongeon de 60 pieds sur la glace du lac des Deux-Montagnes, entraînant dans la mort deux hommes de Vaudreuil qui se rendaient à leur travail.

Au volant de son Dodge Ram, Michel Bénard, 42 ans, roulait en direction est sur la 40 quand son véhicule a heurté un pneu — qui provenait apparemment d'un camion semi-remorque — se trouvant sur la chaussée. Sous la violence de l'impact, le véhicule est passé par-dessus le parapet du pont, entraînant dans le vide le conducteur et son passager, Denis Morin, 19 ans. Le véhicule était chargé de matériel pour des travaux de rénovation.

Dans sa chute, le camion n'a pas brisé la glace, d'une épaisseur de 20 pouces à cet endroit, mais la couverture glacée s'est enfoncée quelque peu sous la force de l'impact.

L'agent Michel Brunet, des affaires publiques de la Sûreté du Québec, a déclaré qu'au moment de l'impact, la

chaussée n'était pas glissante et la visibilité excellente.

Le policier a ajouté qu'une femme avait appelé à la SQ vers 5 h 45 pour dire qu'un pneu était au milieu de la chaussée. Le répartiteur a immédiatement informé le détachement de Vaudreuil.

« À 5 h 46, Transport Québec était alerté de la présence du pneu et à 5 h 47, l'appel pour l'accident arrivait », a précisé l'agent Brunet.

Le pire qui puisse arriver au conducteur du véhicule qui a laissé tomber le pneu, s'il est identifié, c'est de recevoir une contravention pour perte de chargement...

Une femme perd la vie

Par ailleurs, Lise Piché-Turcot, 60 ans, de Sainte-Julienne, est morte vers 9 h 15 hier, après avoir perdu la maîtrise

de sa voiture sur la route 25, entre Saint-Esprit et Sainte-Julienne. Son auto est allée s'arrêter contre un autre véhicule.

D'autre part, un carambolage impliquant 12 automobiles et un camion s'est produit, peu avant 9 h 30 hier, sur le pont de la rivière des Mille-Îles, sur l'autoroute des Laurentides en direction sud.

Il a fallu six ambulances pour transporter les blessés — dont deux sont dans un état grave — et 12 remorqueuses pour déplacer les véhicules.

Selon l'agent Mathias Tellier, des affaires publiques de la SQ, la chaussée glissante et mouillée ainsi que les rayons aveuglants du soleil ont causé ce spectaculaire accident qui a entraîné la fermeture de cette voie rapide durant plus d'une heure.

C'est la deuxième fois depuis vendredi qu'un carambolage se produit dans ce secteur de l'autoroute des Laurentides.



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Deux des voitures impliquées dans le carambolage survenu sur le pont de la rivière des Mille-Îles, sur l'autoroute des Laurentides.

3/9

L'autre côté de la mode ...

LE GROUPE SAN FRANCISCO...
un réseau de boutiques qui offrent des produits et des services qui répondent à vos goûts, vos attentes et vos besoins.



LE GROUPE SAN FRANCISCO :

- 135 boutiques regroupées sous 7 bannières
- 320 000 pi² pour mieux vous servir partout au Québec
- Une vitrine pour les créateurs et les manufacturiers de produits québécois
- Plus de 1 900 employé(e)s



...c'est tout un réseau!

C'EST ÉGALEMENT LE SEUL RÉSEAU DE MODE AYANT SON MAGAZINE ET SON ÉMISSION DE TÉLÉVISION.

Nous remercions les 200 000 lecteurs de chaque parution du Magazine Les Ailes de la Mode et les 600 000 téléspectateurs qui sont branchés chaque semaine sur L'émission Les Ailes de la Mode, au réseau TVA.

vosre destination mode

AILES

LES AILES DE LA MODE

LE GROUPE SAN FRANCISCO : SAN FRANCISCO • L'OFFICIEL • SAN FRANCISCO MAILLOTS • FRISCO • WEST COAST • VICTOIRE DELAGE • LES AILES DE LA MODE

Plainte contre la Fraternité des vêtements pour hommes déposée au Tribunal du travail

EMMANUELLE ROBIN

Sept travailleurs de Peerless ont déposé une plainte devant le Tribunal du travail du Québec contre le syndicat de la Fraternité des vêtements pour hommes, qu'ils accusent d'être à la merci de la compagnie, mais surtout de les avoir forcés à signer leur carte de membre.

Les poursuites entamées récemment à l'encontre de la Fraternité, accusée de faire de la discrimination raciale, ont délié les langues et de nombreux employés ont avoué avoir été intimidés par le syndicat qui souhaitait leur adhésion. Selon Franklin Vallois, employé chez Peerless, « le contremaître m'a dit de signer la carte sinon l'entreprise allait fermer et je perdrais mon travail. Il m'a intimidé et il y a longtemps que cette pratique est courante, mais c'est illégal ».

Plusieurs autres ouvriers semblent avoir subi le même sort. Dang Kim Chi, travailleuse d'origine vietnamienne, déclare que « les pratiques de la Fraternité sont antidémocratiques. Ils disent aux travailleurs qu'ils

vont perdre tous les avantages de la convention collective s'ils ne signent pas. Le syndicat travaille pour le patron mais ne protège pas les intérêts des travailleurs ».

Les employés reprochent en effet au syndicat de ne pas donner de suites favorables à leurs différentes plaintes et de toujours agir en faveur de la compagnie Peerless, notamment au niveau des salaires, qui seraient seulement équivalents au taux de base fixé alors qu'ils sont généralement plus élevés dans d'autres entreprises du même type.

Selon John Alleruzzo, du Syndicat du vêtement, textile et autres industries, « il n'est pas normal que ce soit les contremaîtres qui distribuent les cartes, c'est illégal car ça devrait se faire en dehors de l'entreprise ».

Les poursuites juridiques entreprises par certains travailleurs devraient donner lieu à une enquête qui déterminera si les pratiques de la Fraternité vont effectivement à l'encontre de la démocratie syndicale.

Très bonne saison de pêche au poulamon atlantique

Presse Canadienne

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

La saison de pêche au poulamon atlantique, qui a commencé il y a maintenant un mois, s'avère une des meilleures depuis des années sur la rivière Sainte-Anne et attire son lot de touristes. Mais certains pourvoyeurs ont la face longue. Dame Nature, qui a fait des siennes dans certaines régions du Québec, apporte sa part d'ennuis.

« Ce n'est pas tant la météo que les météorologues qui nous cause des problèmes. Avec le redoux, il y a trop de gens qui pensent que la pêche aux petits

poissons des chenaux est terminée et jamais elle n'a été aussi bonne. Ceux qui viennent le constate », a affirmé hier le pourvoyeur Guy Mailhot.

C'était le cas, hier. Dans une des cabanes, l'ex-vedette des Canadiens de Montréal, Gilles Tremblay, taquinait le poisson avec son épouse et des amis. Tout près, un groupe de policiers de la GRC semblaient réussir une belle pêche, tout comme un groupe d'Ontariens qui remplissaient quelques sacs de poissons, juste avant leur départ.

Le hic, c'est ceux qui annoncent la météo. « Ils font peur aux gens », soutient M. Mailhot.

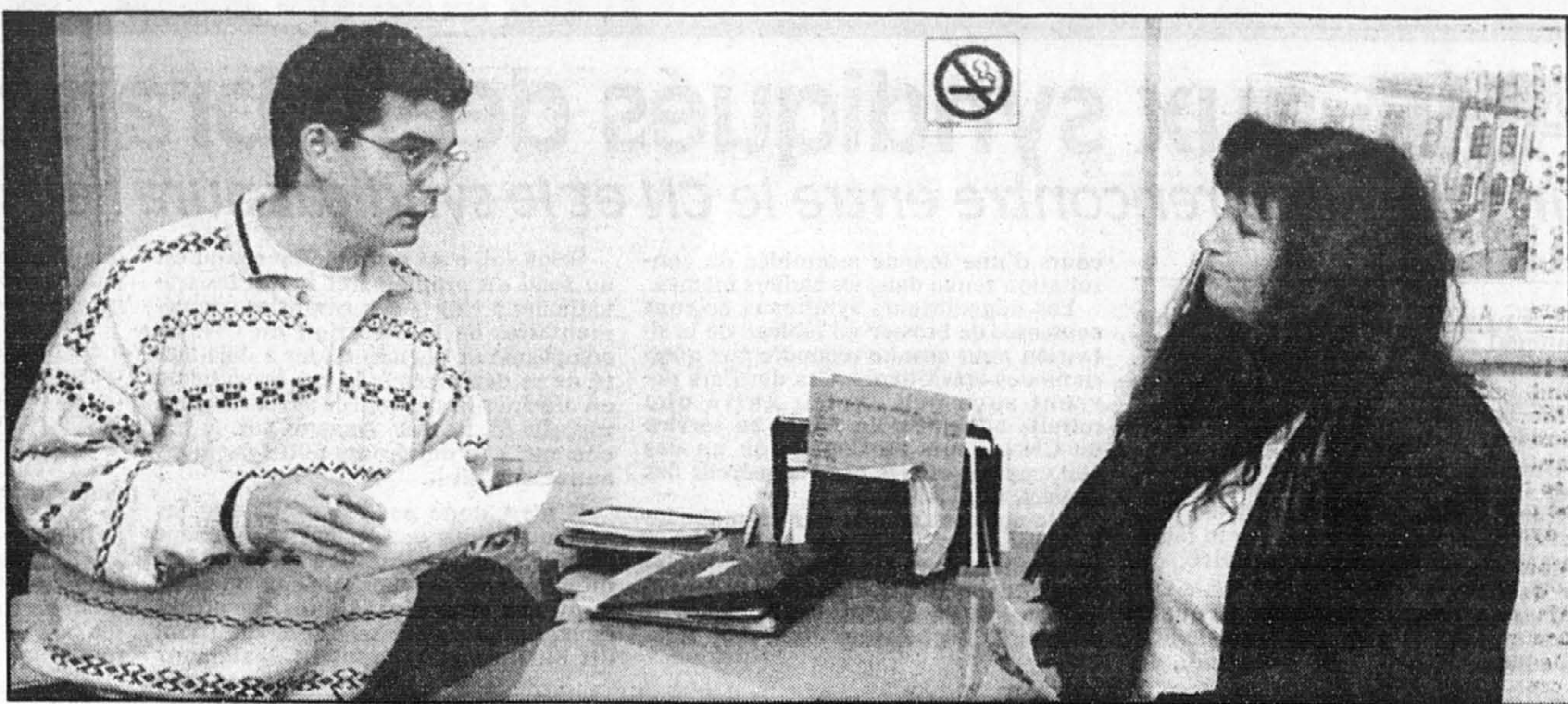


PHOTO PIERRE LALUMIÈRE, La Presse

Le greffier adjoint de la Cour municipale de Lachine, Pierre Chabot, a reçu, hier, l'offre écrite de règlement de Suzanne Poirier.

Suzanne Poirier soumet une offre de 100 \$

GEORGES LAMON

Suzanne Poirier, qu'un jugement de la cour municipale de Lachine avait condamnée en mai 1993 à 14 jours de prison pour avoir remis en retard un livre à la bibliothèque et n'avoir pas payé l'amende qui lui avait été imposée, a présenté hier après-midi une offre écrite finale de 100 \$. Le montant de l'amende est présentement de 360 \$.

C'est au greffier adjoint de la cour municipale, Pierre Chabot, que l'offre a été officiellement présentée, hier à 15 h, en présence de La Presse. Elle comporte des modalités de paiement, soit cinq versements mensuels de 20 \$.

« Nous allons étudier avec la greffière, Me Lucie Dauphinais, l'offre de Mme Poirier, a précisé M. Chabot. Nous allons lui répondre prochainement. »

Quant au mandat contre Mme Poirier, il demeure toujours exécutoire mais en suspens. « C'est évident que nous n'allons pas l'envoyer en prison comme ça, a-t-il ajouté. Avant d'exécuter le mandat, s'il y a lieu, nous allons l'avertir d'avance. »

Mme Poirier, elle, qualifie son offre de « juste, valable et suffisante » permettant de « mettre fin à ce litige ».

Dans sa proposition de règlement, Mme Poirier justifiait ce montant par la « précarité de sa situation financière » et le « peu de disponibilité » que laissent ses études de baccalauréat.

« Je n'ai plus le choix, il faut que ça déblocue, a-t-elle insisté. Je suis incapable de payer davantage. C'est 100 \$ maximum, car ça ne vaut pas plus que ça. Je crains que ce soit refusé, mais je veux montrer ma bonne foi. »

Elle rappelle avoir voulu remettre en 1991 à la bibliothèque municipale, deux des trois livres en sa possession en acquittant l'amende pour le retard. Le troisième livre, prêt à Michel Lebel, une connaissance, avait d'ailleurs été remis à la bibliothèque par ce dernier en juin 1992, mais non intégré dans le système informatique. À la bibliothèque on avait refusé, prétextant que Mme Poirier devait remettre les trois livres en même temps. Elle soutient avoir voulu, à l'époque, remplacer le livre manquant par un neuf, mais que la bibliothèque a refusé.

Rappelons également qu'en 1992, elle avait tenté en vain d'acquitter une somme de 40 \$ pour le livre manquant. En 1993, elle réitérait son offre majorée à 80 \$: nouveau refus.

La greffière de la cour municipale, Lucie Dauphinais, réclame 360 \$ remboursables à raison de 29,37 \$ par mois pendant un an.

Me Clément Monterosso, qui a piloté le dossier de Mme Poirier devant les tribunaux, a précisé hier que son rôle se terminait avec l'offre de Mme Poirier, à moins qu'elle soit rejetée par la Ville de Lachine et que Mme Poirier doive prendre la direction de la prison pour femmes de Tanganyika pour y purger sa peine de 14 jours. Tout au plus pourra-t-il intervenir pour qu'elle soit libérée et puisse voir un travailleur social de l'établissement. Il pense qu'elle pourrait ne purger que le sixième de sa peine, soit deux jours.

Rappelons que dans le réseau des bibliothèques de Montréal, un abonné qui remet un livre en retard est passible d'une amende maximum de 15 \$. Selon Claudette Lechasseur, chargée des communications pour les bibliothèques, l'objectif recherché reste toujours la récupération d'un livre, considéré comme « un bien public ».

Toutefois, si un livre est perdu, l'abonné devra en rembourser le coût. Il perd également le privilège d'emprunt de livres dans tout le réseau, mais pourra toujours en consulter sur place.

Un médecin radié interjette appel et comparait devant le Tribunal des professions

LILIANNE LACROIX

touchera 10 000 \$.

Radié par le comité de discipline du Collège des médecins pour une période de 18 mois et condamné à des amendes totalisant 9000 \$, le docteur Jean-Claude Boulianne a porté sa cause en appel et comparait hier devant le Tribunal des professions.

Dans son jugement de novembre 1994, le comité de discipline fait de nombreux reproches au docteur Boulianne : en acceptant d'agir comme mandataire puis comme exécuteur testamentaire d'un patient sidéen et en phase terminale, le généraliste a compromis son indépendance professionnelle, dit-il.

On reproche aussi au médecin d'avoir refusé d'avertir la famille de son patient au moment où celui-ci en faisait la demande ainsi que, dans les jours suivant le décès, d'avoir signé, à la demande de la maison funéraire, un formulaire attestant faussement que la famille avait été avisée de la demande de crémation, d'avoir trompé un officier de police sur l'heure exacte du décès et d'avoir omis d'inclure des renseignements importants au dossier du patient.

De plus, on reproche au docteur Boulianne d'avoir prescrit une médication abusive à un autre patient qu'il traitait pour anxiété, plainte qui lui a valu la peine la plus sévère, soit la radiation de 18 mois.

Une histoire bizarre

En février 95, au moment de prononcer la sentence, le comité de discipline a d'ailleurs rappelé que le docteur Boulianne avait déjà été avisé en 1989 par le Comité d'examen des plaintes d'être prudent dans sa relation avec ses patients et de garder ses distances vis-à-vis d'eux.

Résumée hier par les deux procureurs devant les trois juges du Tribunal des professions, l'histoire est carrément abracadabrante.

Le patient sidéen, qu'une ordonnance de non-publication nous force à nommer M. X, n'a plus de contact avec sa famille avec qui il est en brouille depuis près de 10 ans. Quand la progression de la maladie le force à quitter son poste d'enseignant, il commence à vivre en reclus, refusant de faire connaître son état à quiconque outre son médecin.

Il refuse tout traitement. Et même quand le médecin le convainc de se rendre à l'hôpital, il en ressort quelques jours plus tard après avoir repoussé toute tentative d'intervention. Au moment d'être hospitalisé, il apprend au médecin qu'il a nommé exécuteur testamentaire, une tâche pour laquelle le médecin

épuisé ses ressources financières, a toutefois contracté une assurance-vie qui totaliserait quelque 240 000 \$, une somme que son testament destine à une Fondation de lutte contre le sida.

À son retour chez lui, M. X est dans un état de déchéance physique quasi total. Conscient qu'il ne peut demeurer seul, le médecin contacte alors un autre de ses patients, M. Y, infirmier auxiliaire au chômage, qu'il traite pour des problèmes d'anxiété.

Le médecin ignore alors que M. Y est un ami et un ancien employé de la sœur de M. X et qu'il est toujours en contact avec elle. M. Y accepte, contre rémunération, de se rendre au chevet du sidéen et de lui assurer les soins élémentaires dont il a besoin.

Peu après, le malade meurt. L'infirmier auxiliaire dira plus tard que le patient avait réclamé de voir sa sœur, un souhait que le docteur Boulianne aurait refusé d'honorer. Le médecin, qui agit alors à titre d'exécuteur testamentaire, accepte de sous-louer le logement désormais vacant à M. Y. Mais se rendant compte, dit-il, que celui-ci subtilise des objets de valeur dans l'appartement, il l'expulse.

C'est à ce moment que M. Y contacte la sœur de M. X et lui annonce la mort de son frère. Une véritable guerre éclatera alors entre la famille et le praticien.

Par la suite, M. Y accusera le médecin d'avoir refusé d'avertir la famille du patient, d'avoir menti à l'officier de police sur l'heure du décès et de lui avoir prescrit à lui-même une médication abusive pour ses problèmes d'anxiété. « On cherche l'intérêt qu'il aurait pu avoir là-dedans », souligne un des juges au sujet de certains chefs d'accusation.

Une version crédible ?

M. Y accusait aussi le médecin d'avoir tenu des propos et fait des gestes de nature sexuelle lors d'une visite à son appartement, une plainte que le comité a rejetée en précisant toutefois : « Il ne suffit pas de prouver que l'intimé était médecin au moment où les infractions ont été commises, il faut qu'il agisse dans l'exercice de sa profession, ce qui n'était pas le cas dans le présent dossier. »

Devant le Tribunal des professions, le procureur du Collège, Me Jacques Prévost, insiste : Le comité de discipline a choisi de croire M. Y et de n'accorder pratiquement aucune crédibilité au témoignage du médecin et invite le tribunal à ne pas intervenir. Le Tribunal a pris la cause en délibéré.

FABRICVILLE

VOUS POURRIEZ OBTENIR DES

TISSUS

GRATUITS

VOICI COMMENT: Faites votre choix parmi une SÉLECTION ÉNORME de

TISSUS MODE ET TISSUS POUR DRAPERIES...

En plus D'ARTICLES DE COUTURE ET PATRONS variés

Achetez
1 m au
prix cour.

OBTENEZ

2 m GRATUITS

Tous les détails en magasin.

FABRICVILLE
La plus grande distributeur de tissus et tentures avec 170 magasins à travers le Canada.

**OUVERT DIMANCHE 12 h à 17 h
et MERCREDI jusqu'à 21 h**

En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke Est 493-6666
RUE STE-CATHERINE - 354, rue Ste-Catherine Ouest 866-1821
VILLE ST-LAURENT - 1240, boul. Laurentien/Marcel Laurin 334-0910
NOTRE-DAME-DE GRÂCE - 6444, avenue Somerset 483-2885
DORVAL - 2050, boul. St-Régis 683-4550
MONTREAL - 1178, rue Beaumont 737-4755
LASALLE - 8469, boul. Newman 365-8045
CHOMEDEY, LAVAL - 1205, boul. Labelle 688-1039
DUVERNAY, LAVAL - 1950, boul. de la Concorde 682-1880
CHOMEDEY, LAVAL - 1545, boul. Le Corbusier 978-1313
ST-LÉONARD - 6854, rue Jean-Talon Est 899-0060
CENTRE GREENFIELD PARK - 443, boul. Taschereau 672-6884
CENTRE RÉGIONAL CHATEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou 699-6112

SERVICE D'ACHAT
À DOMICILE
GRATUIT

RIDEAUX STORES
LITERIE, ETC.
493-6666

Sans obligation d'achat

L'intérêt de Bouchard pour la métropole suscite l'enthousiasme

PIERRE GINGRAS

Plusieurs personnalités du monde municipal de la région de Montréal se montrent très enthousiastes à la nomination d'un ministre d'État à la Métropole et on se réjouit que le poste soit occupé par Serge Ménard, un homme dynamique, fait-on valoir.

Mais l'homme qui semblait le plus heureux, hier, de la décision du premier ministre Lucien Bouchard est Claude Pichette, le directeur de l'Institut Armand-Frappier, un économiste qui avait dirigé le Groupe d'étude sur l'avenir de Montréal et dont le rapport remis en décembre 1993 avait été accueilli favorablement par la grande majorité des élus et des hommes d'affaires des 102 villes de la région métropolitaine.

M. Pichette a même cru reconnaître des phrases entières de son rapport dans le discours de M. Bouchard.

« Je suis très très satisfait de cette décision. Pour une fois qu'un gouvernement décide de faire quelque chose pour Montréal, dit-il. Mais ce qui m'apparaît aussi significatif, c'est qu'on ait donné cette mission à un des ministres les plus dynamiques, efficaces et respectés. »

Le rapport Pichette proposait notamment l'émergence d'un leadership régional et il suggérait la création d'un organisme consultatif qui aurait pour rôle d'orienter et de planifier le développement global de la région métropolitaine, une sorte de « Commission métropolitaine » dont la création a été annoncée par M. Bouchard lundi.

Pour Claude Pichette, un ancien recteur de l'UQAM, le leadership régional n'est pas l'affaire d'un seul homme, mais d'un groupe d'élus qui représentent 40 % de la population du Québec. M. Ménard aura donc comme tâche de faire travailler ensemble tout ce monde, dit-il.

« Le gouvernement québécois vient de reconnaître enfin que Montréal, c'est le cœur du Québec. On se rend compte qu'aujourd'hui, la compétition se fait à l'échelle internationale et entre les grandes régions métropolitaines du globe. Et ce qui est bon pour Montréal a un impact positif sur tout le Québec. »

Une vision que partage le chef de l'opposition à l'hôtel de ville de Montréal, André Lavallée.

« Lucien Bouchard reconnaît que le Québec sans Montréal, ça n'existe pas. Il y a urgence d'agir, dit-il. Mais il faut aussi avoir à l'esprit le rapport Pichette : Montréal est le cœur de la région métropolitaine. »



Claude Pichette

M. Lavallée souligne qu'un plan de développement régional aurait pu éviter des situations comme celle que vit le Cosmodôme, par exemple.

« Si on avait installé le Cosmodôme dans un endroit où il y a du monde ou des touristes, comme dans le Vieux-Port, ou près du Biodôme, la situation serait bien différente aujourd'hui », soutient-il.

Pour le maire de Longueuil, Claude Gladu, la nomination d'un ministre d'État à la métropole signifie qu'enfin, la région de Montréal aura une porte d'entrée à Québec. Il rappelle que Longueuil, sous le règne de son prédécesseur, était la seule ville de la Rive-Sud à soutenir le rapport Pichette.

Il n'y a pas de doute dans l'esprit de M. Gladu, Serge Ménard est l'homme de la situation. « Un homme déterminé », dit-il. Mais il est évident que les querelles de clochers ne cesseront pas pour autant et que les municipalités tenteront encore de « tiquer la couverture de leur bord », confie-t-il.

Mais M. Ménard fera la part des choses, selon lui. « Nous, à Longueuil, nous avons bien hâte de travailler avec lui et nous sommes très disponibles. »



Claude Gladu

Directeur du département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM, Luc-Normand Tellier, se dit heureux de la décision gouvernementale mais estime que c'est d'abord Montréal, la ville puis l'île, qui devra occuper l'attention de M. Ménard.

Auteur il y a trois ans d'un ouvrage controversé, *Vivre Montréal libre*, M. Tellier ajoute : « Tout le monde appuie les beaux principes. Mais cette belle unanimité s'évanouit rapidement quand on parle de taxes, dit-il. Il est évident que les villes de Repentigny ou Varennes ne peuvent s'opposer à l'étalement urbain, car elles en vivent. »

Ministre des Affaires municipales dans le gouvernement Bourassa, Claude Ryan estime pour sa part que le ministre Ménard a un bien gros « contrat » à remplir. Il soutient que sa tâche sera difficile, d'autant plus que la région de Montréal reste encore à délimiter.

Mais selon lui, le problème le plus délicat devra affronter le nouveau ministre est justement ses relations avec les autres ministres. A cet égard, il se souvient de son expérience au gouvernement.

« Si M. Ménard dispose de toute l'autonomie voulue pour la région de Montréal, même en matière d'éducation, par exemple, il y aura des frictions inévitables avec le ministre de l'Éducation. Or, sans une harmonie parfaite, les deux ministres pourront se paralyser mutuellement. »

Les policiers partagés sur le départ de Ménard

page A11



Serge Ménard, ministre d'État à la Métropole et coqueluche des journalistes, à l'issue de sa rencontre avec le maire Pierre Bourque, hier, à l'hôtel de ville de Montréal.

L'inéquité fiscale entre Montréal et sa banlieue est dans la ligne de mire de Serge Ménard

YVON LABERGE

Le ministre d'État à la Métropole veut régler rapidement l'épineuse question de l'inéquité fiscale entre Montréal et sa banlieue. Pour ce faire, il n'écarte pas l'idée d'uniformiser la taxe sur les immeubles non résidentiels des 102 municipalités de la région de Montréal.

À l'issue d'un premier tête-à-tête d'une heure avec le maire Pierre Bourque à l'hôtel de ville de Montréal, en fin d'après-midi hier, Serge Ménard a dit comprendre les problèmes de la métropole.

« Je vais voir ce qu'on peut notamment faire au sujet de l'uniformisation de l'impôt foncier sur les immeubles non résidentiels. En fait, je veux m'attaquer à ce dossier le plus rapidement possible pour voir ce qui empêche que ça se fasse. »

Evidemment, le ministre Ménard n'est pas dupe et il sait très bien que certains maires ont des idées différentes sur la question.

« N'empêche, a-t-il déclaré aux journalistes qui l'interrogeaient, je pense que c'est ridicule que des municipalités se battent entre elles pour attirer des industries aux dépens d'une autre municipalité. »

Cela dit, il admet volontiers qu'il y a trop de municipalités dans la région de Montréal pour s'occuper d'environnement, de transport et de police. Surtout, a-t-il précisé en substance, qu'en bout de ligne, ce sont les citoyens qui perdent au change puisqu'ils finissent par n'avoir aucun droit de regard sur des questions qui les concernent au premier chef.

« Oui, 102 municipalités, c'est beaucoup trop. Le rapport Pichette (sur Montréal et sa région) offre une piste de solution intéressante sans pour autant

forcer les fusions. Il s'agit d'amener les élus à découvrir les avantages de négocier des ententes de services. Peut-être cela les mènera-t-il ensuite, avec l'accord des populations, à fusionner tout naturellement. »

Au cours des prochaines semaines, le ministre va consulter par ailleurs les maires de la région pour discuter de l'opportunité de sortir le rapport Pichette des boîtes à mites, comme le demandait la semaine dernière la présidente de la CUM, Vera Danyluk.

« Je l'ai lu et l'ai trouvé intéressant. Maintenant, je veux connaître l'opinion des élus municipaux. Ce que j'en sais, c'est que c'est un peu contradictoire. Il y en a qui sont pour, d'autres qui sont contre et certains sont entre les deux. C'est le cas du maire de Montréal qui trouve le rapport Pichette un peu vieux. On verra. »

Dans la foulée, M. Ménard constate aussi qu'il y a, dans la région de Montréal, trop de structures en tout genre : un Conseil régional de développement ici, un autre là ; une MRC là, une autre ici et en plus une

Table des préfets et des maires par dessus tout ça. Bref, trop c'est trop !

« Or, c'est justement le but de ma nomination comme ministre d'État à la Métropole. On n'a jamais voulu faire le ménage et on s'est mis à accumuler structure par dessus structure pour régler les problèmes. Là, le temps est venu de s'asseoir pour régler tout ça. »

Enfin, comme son chef Lucien Bouchard la veille à Québec, le ministre Ménard a tenu hier à rassurer les anglophones de Montréal ainsi que les membres des communautés culturelles en général.

« Nous sommes dans cette aventure tous ensemble. Je crois que ces gens-là, qu'ils parlent anglais ou d'autres langues, aiment Montréal. J'ai aussi remarqué, a-t-il dit, que l'attitude des anglophones de Montréal a changé au cours des dernières années. En fait, ceux qui ne pouvaient pas accepter le caractère français de Montréal sont partis alors que ceux qui sont restés l'apprécient. »

Selon lui, le caractère international de la métropole nous sti-

mule tous et, a-t-il ajouté, peu importe nos opinions sur l'avenir du Québec, il faut tout faire pour garder à Montréal son dynamisme. En ce sens, le gouvernement du Canada, comme le fait celui du Québec, doit faire sa part pour aider Montréal.

« On doit travailler ensemble peu importe nos idées politiques et c'est important de dire à ces gens-là — anglophones comme membres des communautés culturelles — qu'on les aime. Ils doivent cesser de retirer leurs capitaux d'ici sous prétexte qu'ils ne se sentent pas aimés. »

A-t-il l'intention de proposer qu'on assouplisse la Loi 101 pour les accommoder ? Pas vraiment. Tout juste admet-il qu'il « faut réévaluer pour voir si le français est encore en danger à Montréal. »

« Je ne demande pas ça, a-t-il été obligé de préciser. Sur cette question, je ne suis pas prêt à me prononcer. »

Sur ce, M. Ménard a quitté le grand hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal pour se rendre au centre-ville rencontrer la présidente de la Communauté urbaine de Montréal, Vera Danyluk.



NOUS PAYONS TOUJOURS LA TPS ET LA TVQ !

NETTOYAGE DE TAPIS

13 \$	Par pièce
Deux pièces minimum.	
48 \$	4 pièces
Plus nous nettoyons, plus vous économisez.	
74 \$	Super offre! Maison complète
5 pièces, 13 marches et 1 vestibule.	

NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION À COUP SÛR!

- ★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!



39 \$	Canapé ou 2 fauteuils
69 \$	Canapé et causeuse
39 \$	Conduit de ventilation principal* Un conduit principal, plus 5,99 \$ par bouche.
0,79 \$	Nettoyage de tapis d'appoint Tapis de laine : 0,89 \$ le pied carré. Frais minimums de 50 \$. Ramassage et livraison inclus.

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h
Montréal 339-5420

*Frais d'ouverture de la porte de visite non inclus. Demandez nos trousseaux de détachage Stainsolution™. Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert à seulement 9 \$ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stainmaster™ ou des tapis berbères sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés, sont considérés comme deux pièces. Le nombre minimal de pièces à nettoyer est de deux. Service de camion-usine moyennant 9 \$ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non atterrants. Le service n'est pas offert dans toutes les régions. Prix garantis pour les commandes passées jusqu'au 3 février 1996.

LE SOLDE

50% de rabais

SUR LES ARTICLES SÉLECTIONNÉS

BRISSON & BRISSON

Vêtements de luxe pour hommes

<p style="font-weight: bold; margin: 0;">CHESTER BARRIE</p> <p style="margin: 0;">- D'AVENZA - LANVIN</p> <p style="font-weight: bold; margin: 0;">COMPLÈT 550 \$</p> <p style="font-weight: bold; margin: 0;">VESTON SPORT 450 \$</p>	<p style="font-weight: bold; margin: 0;">BRIONI</p> <p style="margin: 0;">COMPLÈT ET VESTON SPORT</p> <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold; margin: 0;">50 % DE RABAIS</p>
--	---

DU MARDI 30 JANVIER AU SAMEDI 3 FÉVRIER

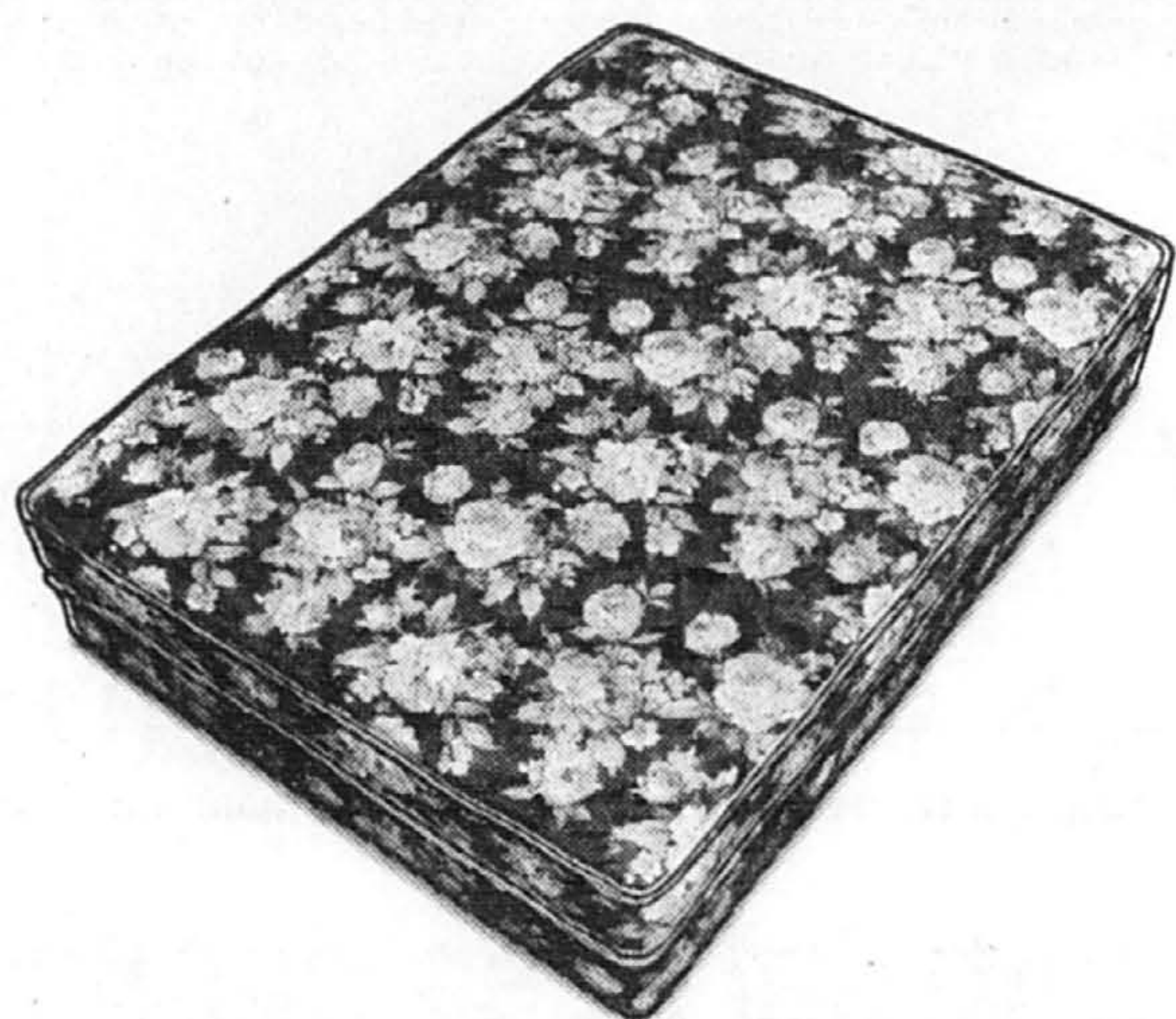
1472, rue Sherbrooke Ouest (coin rues Sherbrooke et Mackay) - Tél.:(514) 937-7456

Nous vous échangerons ou vous rembourserons tout achat si vous vous présentez à notre boutique dans les 3 jours suivant la date d'achat.

Les certificats-cadeaux et les notes de crédit ne peuvent être utilisés pendant ce solde.

Lundi au vendredi 9 h à 18 h Samedi: 9 h à 17 h

EATON PAS DE TPS***



Cadre de lit
GRATUIT
(plus PAS DE TPS)

avec tout achat d'un ensemble matelas-sommier à prix courant.
Offre en vigueur jusqu'au 18 février 1996.

100\$ DE RABAIS

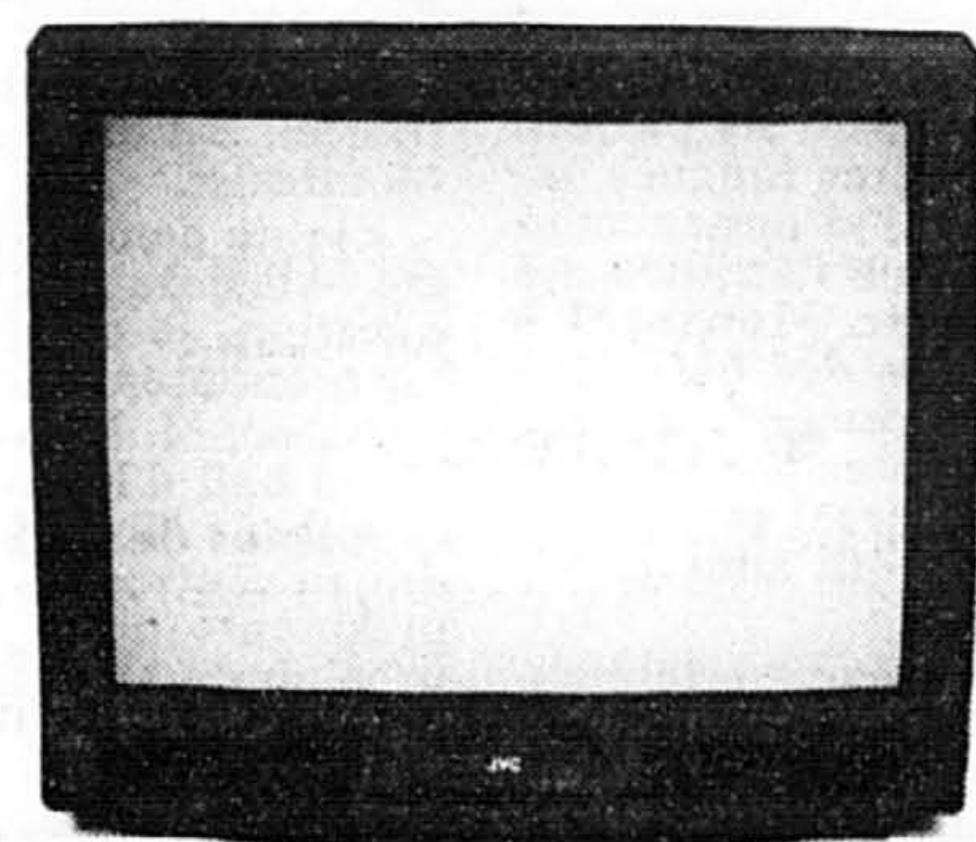
sur le nouveau canapé «Charlston»

(plus PAS DE TPS)

Seulement chez Eaton.

Notre prix cour. 1299 \$. **Maintenant 1199 \$ ou 50 \$ par mois***

Après le 18 février 1996, le prix courant sera tel qu'indiqué.



Entretien prolongé
GRATUIT
(plus PAS DE TPS)

Obtenez une année supplémentaire d'entretien prolongé sans frais à l'achat d'un téléviseur ou d'un magnétoscope sélectionné.
Offre en vigueur jusqu'au 18 février 1996. Tous les détails en magasin.

VENTE!

Profitez-en maintenant
EATON

NOUVELLES AUBAINES • RABAIS SUPPLÉMENTAIRES

50% DE RABAIS**

LIQUIDATION DE MODE D'AUTOMNE ET D'HIVER

(plus PAS DE TPS)

** 50 % de rabais sur le prix original d'articles pour l'automne et l'hiver.
Choix incomplet d'articles dans certains magasins.

EN MAGASIN

DERNIERS JOURS!
TOUS LES ARTICLES À PRIX COURANT
ET EN LIQUIDATION. EN PLUS DES
AUTRES RABAIS ET OFFRES SPÉCIALES.
En vigueur jusqu'au dimanche 4 février.

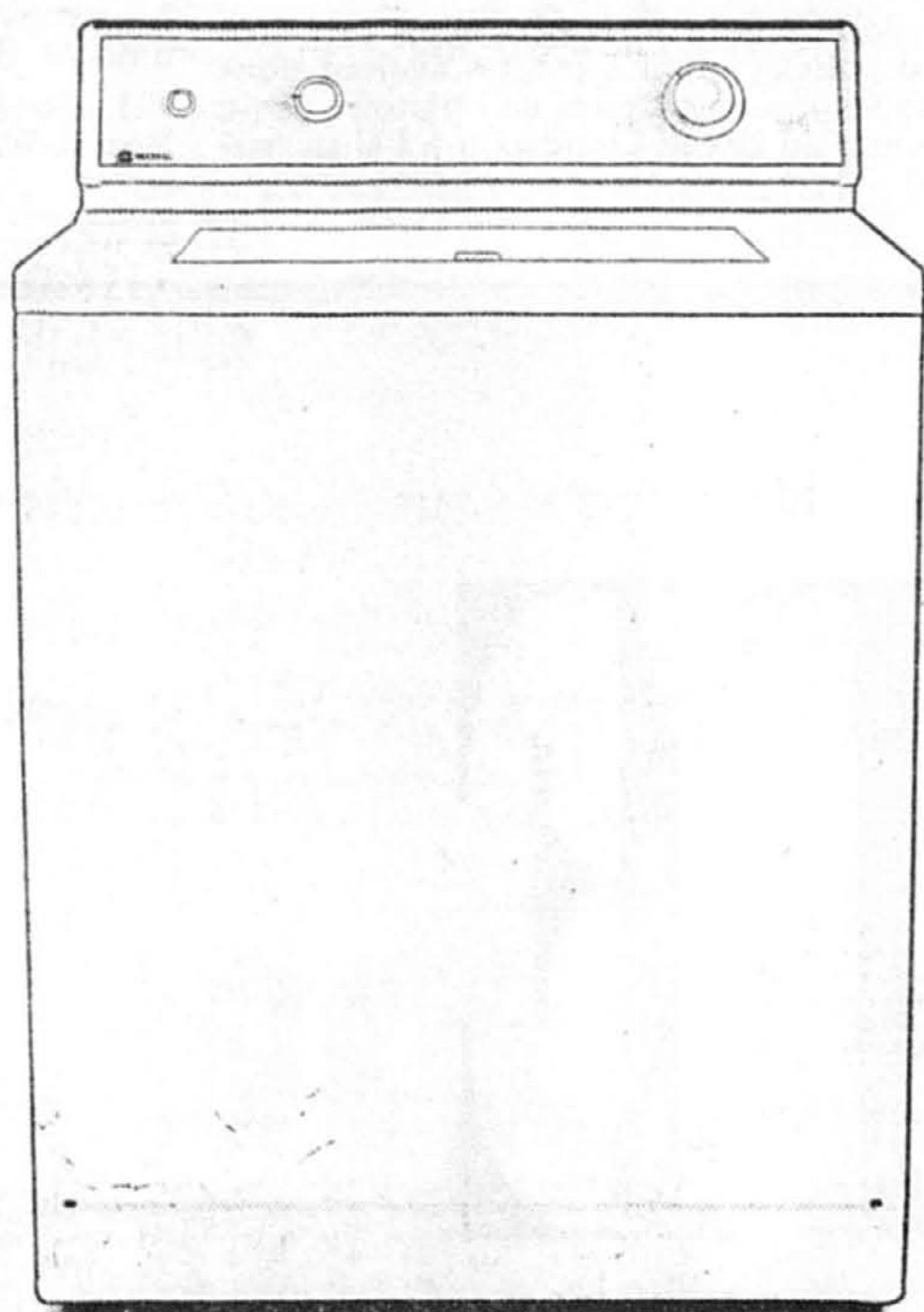
30 \$ DE RABAIS

Laveuse Maytag
en réduction

(plus PAS DE TPS)

Modèle LAT 8234 à très grande contenance.
Notre prix cour. 699⁹⁹ \$
Après remise postale **669⁹⁹ \$**
ou **28 \$ par mois***

Offre en vigueur jusqu'au 18 février 1996.



***Eaton déduira du total de votre achat un montant équivalent à la TPS. Cette offre ne comprend pas les produits de beauté, fragrances, sélection de mode designer, serviettes Royal Velvet, fourrures, télé GAOO Panasonic, chèques-cadeaux Eaton, restaurants, toutes les concessions et services.
Détails en magasin.

Seulement

24 versements mensuels
sans intérêt!

le nouveau
Programme
de paiement
facile

(plus PAS DE TPS)

Avec tout achat de plus de 300 \$
(avant taxes) d'articles mode
foyer avec votre carte Eaton.

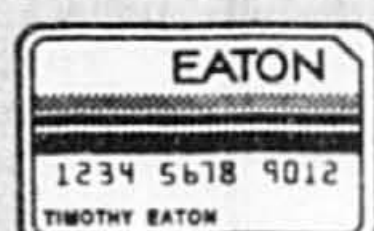
- Mobilier
- Gros électroménagers
- Appareils de divertissement
- Couvre-planchers
- Matelas

Frais d'administration non remboursables de 25 \$
et toutes taxes applicables payables au moment de l'achat.
Meubles Winsome Wood et mobilier pour bébés non compris.
Sur approbation de crédit. Offre en vigueur jusqu'au
18 février 1996. Tous les détails en magasin.

*Tous les montants mensuels indiqués sont arrondis au dollar supérieur.

Vous n'aurez jamais
autant apprécié février,
chez Eaton

[ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE
SATISFAIT PAS. SANS PROBLÈMES.]



● ET PLUS PENDANT TOUT LE MOIS

À SURVEILLER

- Chandails ● Vêtements
d'extérieur ● Bottes ● Écharpes
- Moufles ● Gants
- Robes pour bébés et filles
- Sélection de mode designer
- Literie ● Linge de table et
de cuisine et plus!

17 \$
par mois*

(plus PAS DE TPS)



Fauteuil à oreilles
399 \$ ou 17 \$ par mois*

Offre en vigueur jusqu'au 18 février 1996.

Eaton. On veut être votre magasin.

La défense insinue que la police a pu influencer Leblanc

L'homme est accusé du meurtre au premier degré de Chantal Brochu, également violée

YVES BOISVERT

Au procès de Robert Leblanc, la défense paraît vouloir soulever un doute sur la spontanéité — et la véracité — des aveux répétés de l'accusé.

Leblanc, 38 ans, subit depuis une semaine son procès pour le meurtre au premier degré de Chantal Brochu, 22 ans, violée et assassinée près de l'église Saint-Germain d'Outremont, le 19 septembre 1992.

Deux ex-détenus qui ne se connaissent pas et qui ont séjourné dans deux prisons différentes avec Leblanc, ainsi qu'un agent correctionnel de Sherbrooke ont dit que l'accusé leur a fait des aveux complets. Leurs témoignages concordent.

Depuis lundi, le sergent-détective

Jean-Claude Bergeron raconte au jury comment il a obtenu les aveux de Leblanc, le 21 décembre 1994, en présence d'un confrère.

Leblanc, dans la déclaration qu'il a signée, décrit en détail son agression et donne des précisions que logiquement seul le meurtrier pouvait connaître. Par exemple, la présence de deux bouteilles, dont une verte, sur les lieux du crime.

Leblanc dit dans ces aveux que la jeune femme était inconsciente pendant l'agression. Il déclare qu'il ne savait pas qu'elle était morte quand il l'a laissée, dénudée, dans un buisson, tous ses vêtements déposés sur elle.

Hier, Me Julie Caumartin, de la défense, a tenté de faire dire au sergent-détective Bergeron que plusieurs des détails donnés par Leblanc dans ses aveux

auraient pu lui être donnés auparavant par les policiers eux-mêmes, ou tout simplement par les médias.

Par exemple, les policiers, lors des deux premières rencontres avec Leblanc (les 14 et 19 décembre 1994), lui ont montré certaines photos de la scène de crime. Six en tout, selon M. Bergeron, et aucune montrant le cadavre ou des traces de violence. Une de ces photos fait voir la montre-bracelet de la victime en plan rapproché, puis en plan éloigné. Cela a pu inspirer Leblanc, laisse entendre la défense : l'accusé a dit que la jeune femme a perdu la montre en se débattant.

Me Caumartin a également fait dire au policier que les médias avaient donné les grandes lignes de l'histoire : une soirée au bar le Clandestin à l'Universi-

té de Montréal, Chantal Brochu qui part seule, le corps retrouvé près de l'église, la diffusion d'un portrait-robot, la façon dont l'homme au portrait-robot était habillé, etc.

Peu de véritables détails avaient cependant été diffusés, selon le policier. La façon dont les vêtements étaient entortillés, la position du corps lorsqu'il fut retrouvé, le type d'agression, la configuration précise des lieux, etc. : ces détails n'ont pas été donnés par les policiers à Leblanc avant les aveux, ni par les médias.

« Leblanc, il faut qu'il ait été là pour montrer des choses que même moi et les autres enquêteurs on ne savait pas », a dit M. Bergeron.

L'enquêteur ajoute qu'il a demandé à Benoit Williston (le codétenu qui a en-

registré deux conversations avec Leblanc) de ne donner aucun détail en parlant avec le suspect « pour que ça vienne de Leblanc ».

Le policier a révélé que quand l'enquête pétaïnait (elle a duré 27 mois), un portrait psychologique de l'agresseur a été confectionné par un spécialiste de la Sûreté du Québec formé par le FBI. On n'en a pas su davantage. Par ailleurs, M. Bergeron a découvert cinq jours après l'arrestation de Leblanc que contrairement à ce que ce dernier pensait (ou en tout cas disait), ses parents sont encore en vie ainsi qu'une de ses sœurs.

Le jury, qui a sans doute observé depuis deux jours que l'accusé a l'oeil droit « au beurre noir », continuera à entendre le témoignage de M. Bergeron ce matin.

La mère de Jessica avoue avoir eu plusieurs relations sexuelles avec Turpin

MARTHA GAGNON

Les parents de la petite Jessica Lemire-Gagnon, dont le cadavre a été retrouvé dans un sac à ordures, soutiennent qu'ils n'avaient rien à cacher même s'ils ont tardé à alerter la police après la disparition de l'enfant, en mars 95.

Témoignant depuis deux jours au procès de Tyrone Turpin, un ami du couple accusé d'avoir agressé et tué la fillette de 21 mois, les parents ont tenté, tant bien que mal, d'expliquer leur attitude passive après la disparition de Jessica.

Pourquoi ont-ils attendu près de 15 heures avant d'avertir la police ? Pourquoi n'ont-ils rien fait pour tenter de retrouver Jessica ? Pourquoi le père a-t-il vaqué à ses occupations habituelles comme s'il ne s'était rien passé ?

Philippe Gagnon et Sophie Lemire, tous deux dans la vingtaine, ont subi un interrogatoire serré de l'avocat de la défense qui voulait tester leur crédibilité.

— Est-ce que vous essayez de couvrir votre ami, Philippe Gagnon ? a demandé Me Marc Labelle.

« Pourquoi ? Je sais qu'il n'est pas coupable », a répondu Sophie Lemire.

— Est-ce que vous aviez peur de Philippe Gagnon ? « Non », a-t-il ajouté.

— Est-ce que Philippe Gagnon était jaloux de Jessica ? « Non », a encore répondu le témoin.

Au cours du contre-interrogatoire, Sophie Lemire a avoué timidement qu'elle avait eu plusieurs relations sexuelles avec l'accusé, Tyrone Turpin, en l'absence de son ami. « Je ne les ai pas comptés, peut-être deux fois par semaine. Ça n'avait aucune importance pour moi. On couchait ensemble après avoir fumé du hash. La drogue peut t'amener à faire bien des choses. »

Après la première relation sexuelle, elle dit en avoir parlé à son copain, Philippe Gagnon. « Il n'était pas content mais il a laissé passer. » Selon elle, il

ignorait que les contacts intimes s'étaient poursuivis avec Turpin qui a habité avec eux un certain temps.

Quatre mois avant l'assassinat de Jessica, Sophie Lemire dit s'être querellée avec Turpin et l'avoir obligé à quitter leur appartement. Après être restés un bon moment sans se voir, ils se sont réconciliés.

Interrogée sur les événements entourant la disparition de sa fille, dans la nuit du 5 au 6 mars 95, Mme Lemire a laissé tomber, visiblement épuisée : « C'est une histoire trop bizarre ; j'en oublie des bouts ».

Les parents affirment avoir appris la disparition de leur fillette en revenant du travail chez McDonald, vers 3 h du matin, le 6 mars 95. Turpin, qui avait la responsabilité de garder l'enfant à leur domicile à Saint-Hubert, leur a raconté que Jessica avait été enlevée par quatre hommes de race noire, comme lui. Il leur aurait demandé de ne pas alerter la police parce qu'il connaissait les ravisseurs et qu'il était capable de retrouver l'enfant.

Le lendemain, Philippe Gagnon a quitté la maison pour aller suivre des cours et même visiter une amie, comme si rien de grave n'était survenu. Pendant ce temps, Sophie Lemire était seule à la maison avec Turpin qui, selon son témoignage, l'a agressée sexuellement et poignardée. A son retour, vers 16 heures, son compagnon a finalement alerté la police en constatant le drame.

Le cadavre de Jessica a été retrouvé le lendemain dans un sac à ordures, près du domicile familial. Un policier a raconté hier qu'il avait été surpris d'entendre le père leur suggérer de fouiller dans les ordures, au moment de l'arrestation de Turpin.

Par ailleurs, un autre agent a dit avoir trouvé une suce pour bébé dans la poche du manteau de Tyrone Turpin. De plus, les policiers n'ont aperçu aucune trace dans la neige permettant de croire à la venue de ravisseurs au domicile des parents.

Quatre-vingt-dix jours de prison pour un entrepreneur coupable de fraude

Presse Canadienne

ROBERVAL

Un entrepreneur qui avait reconnu sa culpabilité à une accusation de fraude dans l'affaire Waskahegan a été condamné à 90 jours de prison, hier, au palais de justice de Roberval.

Normand Duchesne, de Mistassini, était l'un des quatre accusés de nombreux chefs de fraude contre la Société d'habitation du Québec.

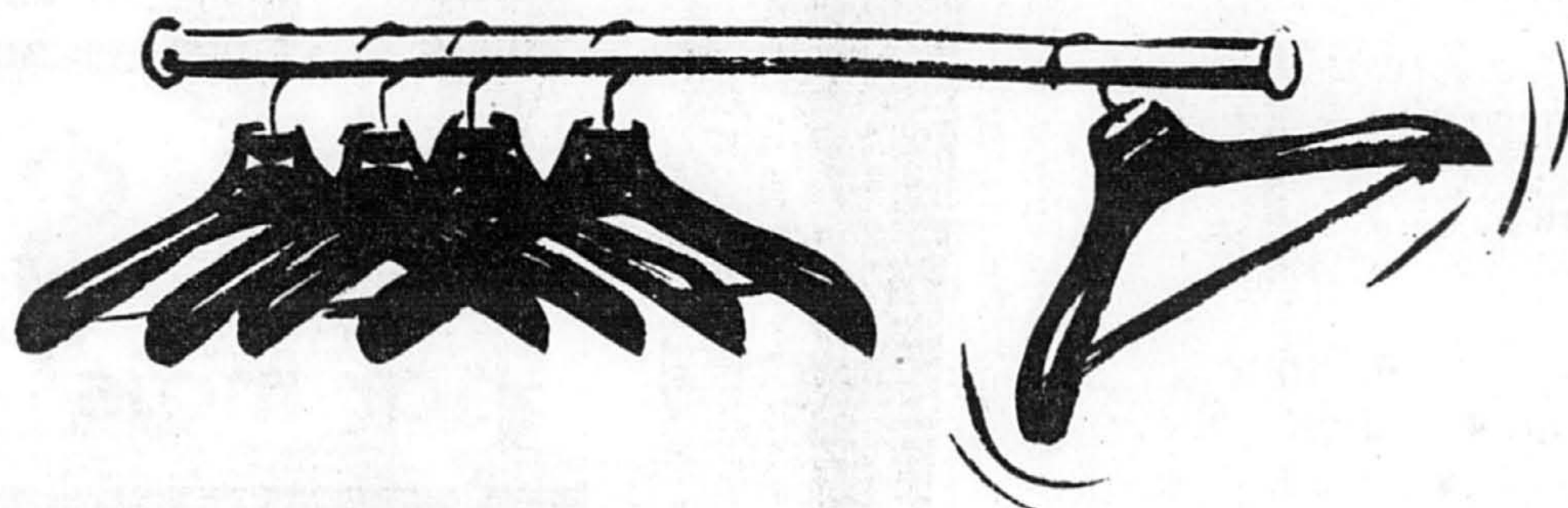
Celle-ci avait porté plusieurs

plaintes contre la corporation responsable de la gestion des habitations pour autochtones hors-réserve, Waskahegan, ses administrateurs et l'ex-directeur d'une caisse populaire de Chicoutimi.

Les trois autres accusés ont été lavés de tout soupçon.

Normand Duchesne, qui avait obtenu un contrat de 85 000 \$ pour rénover des camps de chasse, a quant à lui été condamné pour ne pas avoir réalisé les travaux pour lesquels il a été payé.

VENTE MAINTENANT OU JAMAIS



Vente maintenant ou jamais

[« vent' mint'nan ou jamè »] •

Expression très populaire. Événement-solde de courte durée (à peine cinq jours !) vous donnant une ultime chance de profiter de réductions de 50 % à 70 % sur les prix courants d'un assortiment sans pareil de vêtements et d'accessoires mode haut de gamme, pour femmes et pour hommes. Des occasions spectaculaires ...

Réductions de 50 % à 70 % sur les prix courants.
Faites vite, ce solde prend fin dimanche !
Articles choisis seulement.

HOLT RENFREW

Rue Sherbrooke, angle de la Montagne, (514) 842-5111
Centre Rockland, (514) 738-3500 • Fairview, Pointe-Claire, (514) 694-6310

Découvrez notre stationnement avec service voiturier à l'arrière de notre magasin de la rue Sherbrooke, à l'angle de la rue de la Montagne.

ST. GEORGE'S SCHOOL OF MONTREAL ÉCOLE ST-GEORGES DE MONTRÉAL

65 ans d'excellence académique vouée au développement intellectuel et personnel de chaque élève, dans un milieu mixte.

PORTES OUVERTES

ÉCOLE PRIMAIRE
Pré-maternelle à 6e année

Mercredi 7 février 1996
Jeudi 8 février 1996

9 h à midi

Présentez-vous à votre convenance ou prenez rendez-vous pour une visite guidée

3685, The Boulevard
Westmount (Québec)
486-5214

Téléphonez pour obtenir des précisions sur les inscriptions et l'admissibilité

Service d'autobus offert depuis l'ouest de l'île
Possibilité d'aide financière - Permis du ministère de l'Éducation no 749792

La disparition d'un enfant se termine bien

MARCEL LAROCHE

■ Pendant qu'une mère arpente les rues du quartier Saint-Michel, à Montréal, dans l'espoir de retrouver son fils disparu, l'enfant de huit ans est retourné trois fois à la maison pour se buter à une porte fermée à clé!

Après une nuit passée chez un copain de classe habitant la même rue, le jeune Huguens Saint-Gilles a finalement réintégré le domicile familial, à 8 h 10 hier matin, mettant ainsi fin aux recherches entreprises lundi soir par les policiers de la CUM.

L'incident qui a connu un dénouement heureux a commencé lundi soir lorsqu'une mère a communiqué avec les policiers du poste 44 de la CUM pour signaler la disparition de son enfant.

Le petit Huguens Saint-Gilles, qui fréquente l'école primaire Montcalm, au 8800, 12^e Avenue, dans le quartier Saint-Michel, avait été vu pour la dernière fois lundi après-midi.

L'enfant qui a l'habitude de rester à l'école jusqu'à 18 h afin de faire ses travaux ou de participer à des activités parascolaires n'était plus en classe lorsque sa mère est venue le chercher avec quelques minutes de retard.

Constatant que son fils manquait toujours à l'appel, la mère a finalement décidé, vers 21 h, de faire appel aux policiers de la CUM qui ont aussitôt entrepris des recherches.

Le garçonnet n'avait toujours pas été retrouvé hier matin quand des policiers sont retournés au domicile du jeune disparu dans le but d'obtenir des renseignements additionnels.

Les enquêteurs se trouvaient justement en compagnie de la mère lorsque l'enfant s'est tout simplement pointé à la maison, vers 8 h 10, en disant avoir été hébergé toute la nuit par les parents de son ami habitant la même rue!

Sans trop réaliser les heures angoissantes vécues par sa mère, il a raconté être revenu à la maison à trois reprises, entre 19 h et 23 h lundi, pour se retrouver devant une porte fermée à clé. Ne pouvant joindre sa mère qui ne possède pas le téléphone, le garçonnet s'est finalement résigné à passer la nuit chez son copain.

Satisfait de la tournure des événements, le sergent André Clocher, de la section police-jeunesse du poste 44 de la CUM, a tout de même précisé hier à *La Presse* que des circonstances incontrôlables, dont le fait qu'il n'y ait pas de téléphone et que la mère ait été absente de la maison pendant les recherches, avaient compliqué le travail des policiers.

Boutique Courir
en collaboration avec
FISCHER **LEIN AIR** **I.G.**
SWIX **SALOMON** **LOUIS GARNEAU**

vous offre des sorties de
SKI DE FOND
DANS LA RÉGION DE QUÉBEC

DIMANCHE 4 février Parc du Mont Ste-Anne
DIMANCHE 18 février Camp Mercier
DIMANCHE 3 mars Parc du Mont Ste-Anne
DIMANCHE 10 mars Camp Mercier

(horaire complet disponible sur demande)

Coût: 35 \$

Incluant: Transport aller/retour par autocar de luxe
Frais d'accès aux pistes
Léger goûter à l'aller

Départ: 6 h 30, de Boutique Courir, Longueuil
1745, chemin de Chambly, Longueuil (stationnement gratuit)

Retour: 19 h 30 - 20 heures au même endroit



Informations et/ou réservations
674-4436 • 499-9600 • 978-9822

VENTE TROTTOIR
LA BELLE ÉPOQUE

NOMBREUX RABAIS
ET
GROUPE DE MUSIQUE DIXIE
SUR LA PROMENADE

DU
30 JANVIER
AU
4 FÉVRIER

PLACE VERSAILLES
LE CENTRE DE L'ÉLEGANCE

PLUS DE 235 MAGASINS
OUVERTS TOUS LES DIMANCHES

TUNNEL LAFONTAINE ET RUE SHERBROOKE EST **RADISSON**

Meilleurs taux!

Escort LX familiale 95



Escort LX 4 portes 95

Sur nos modèles 1995

4,9%
de taux de crédit
jusqu'à
48 mois
pour une durée limitée*

- Aspire ■ Escort ■ Mustang ■ Probe
- Contour ■ Mystique ■ Taurus
- Sable ■ Thunderbird ■ Cougar ■ Crown Victoria
- Grand Marquis ■ Ranger ■ Explorer
- Bronco ■ Econoline ■ Série F

En bref

4000 KM EN MOTONEIGE

■ Un homme d'affaires de Val-d'Or, Fernand Trahan, 45 ans, doit entreprendre samedi prochain un périple d'environ 4000 kilomètres en motoneige qui le conduira dans un premier temps de Chisasibi, sur la baie James, jusqu'à Iuvjivik, à l'extrémité nord de la côte est de la baie d'Hudson, où il rebrousse chemin vers le sud pour se diriger vers sa destination finale, Val-d'Or. M. Trahan estime qu'il lui faudra un mois pour compléter cette « randonnée » en solitaire.

ENLÈVEMENT

■ Accusés d'enlèvement, Suzanne Moreau et ses présumés complices subront leur procès devant un juge seul au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce. La date du procès sera fixée le 13 février. Après deux jours d'enquête préliminaire, hier, le juge Rock Lefrançois a cité à procès Suzanne Moreau, 63 ans, du Domaine Moreau, de Scott-Jonction, son conjoint, Clément Lapierre, 59 ans, Richard Poulin, 42 ans, Rita Lantagne, 40 ans et Blandine Poulin, 75 ans. En plus du délit d'enlèvement dont tous sont accusés, Richard Poulin, Lapierre et Moreau auront à répondre du chef d'accusation de séquestration.

LE DÉFI DE LAVAL

■ L'université Laval poursuit un objectif de financement populaire de 60 millions \$ auprès des corporations, grandes entreprises, des universitaires eux-mêmes et du grand public afin d'assurer sa mission d'enseignement de pointe et de répondre au défi technologique et informatique de l'an 2000. L'objectif est de taille même si 26 millions \$ ont déjà été amassés.

TELBECC, POUR RESTER !

■ « Malgré le fait que nous ne soyons plus le diffuseur des communiqués du gouvernement du Québec, nous continuerons à vous acheminer de façon rapide, efficace et professionnelle tous les communiqués qui nous sont confiés par nos quelque 1200 autres clients », faisait savoir hier l'agence Telbec.

Mini-fourgonnettes 1996

5,9%
de taux de crédit
jusqu'à
48 mois
pour une durée limitée**



Villager 96

Windstar 96

Aerostar 96

Votre **Maxi-Salon** de la **MINI-FOURGONNETTE**
FORD **MERCURY**

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Certificat rabais de 750 \$ valable pour tous les modèles neufs de voitures et de camionnettes Ford et Mercury. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

« Ça vaut le déplacement ! »

Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury

* L'offre de taux de crédit de 4,9% s'applique aux modèles neufs ci-haut mentionnés 1995 et d'années antérieures en stock chez les concessionnaires, à l'exception des modèles Lincoln et du Série F à cabine allongée/double et/ou moteur diesel. ** L'offre de taux de crédit de 5,9% s'applique aux Windstar, Villager et Aerostar 1996 neufs. Sujet à l'approbation du crédit. Voyez votre concessionnaire participant pour obtenir tous les détails.

SANS FRAIS

ON N'EST JAMAIS SI BIEN SERVI QUE PAR SOI-MÊME !



InvesTel est un service de courtage à escompte conçu pour les investisseurs qui désirent gérer eux-mêmes leur portefeuille. Il vous offre 2 options intéressantes pour une saine gestion de votre retraite.

- **Le REER autogéré InvesTel*** (sans frais annuels d'administration pour la 1^{re} année)
- **Le REER coupons détachés** (sans frais annuels d'administration)

Ce compte REER vous permet également de détenir les placements suivants : obligations, Fonds mutuels InvesNat/Trust Général du Canada et CPG.

Pour de plus amples renseignements, passez à votre succursale de la Banque Nationale, du Trust Général ou téléphonez-nous aux numéros suivants :

Montréal (514) 866-6755
Extérieur 1 800 363-3511

*Cette offre se termine le 1^{er} mars 1996.

InvesTel
PLACEMENTS
BANQUE NATIONALE INC.

Placements Banque Nationale inc. est une filiale à part entière de la Banque Nationale du Canada.

La Commission des états généraux recommande de faire de Montréal une zone d'éducation particulière

MATHIEU PERREAU

■ Montréal devrait constituer une zone d'éducation particulière, selon la synthèse préparée par la Commission des états généraux à partir des quelque 2000 mémoires qui lui ont été soumis de mai à octobre 1995.

L'Exposé de la situation présenté hier par la Commission souligne également qu'il y a consensus pour une décentralisation accrue du réseau scolaire afin de donner plus de pouvoirs aux écoles. Y sont également proposés un recentrement autour de matières comme le français, l'histoire, les arts et les sciences, une remise en question du rôle du cégep ainsi qu'une plus grande attention à la petite enfance et à la formation professionnelle.

Afin de refléter l'importance de la métropole, le comité de Montréal des prochaines assises régionales, qui se dérouleront jusqu'en avril, comptera ainsi 23 membres plutôt que 15 dans les autres régions. Des assises nationales auront lieu en juin.

« Montréal est le reflet du Québec de demain, soutient l'un des co-présidents, Robert Bisailon. Le cocktail de violence et de pauvreté qui y règne, joint à la nécessité d'intégrer d'importantes

communautés culturelles, fait que l'école montréalaise est dans un état lamentable. »

Selon lui, il faut enseigner une culture publique commune à tous les jeunes. « La double intégration des Québécois de souche et des immigrants serait facilitée par un cours sur la démocratie, le parlementarisme, nos traditions culturelles chrétiennes et le fait que le Québec est en majorité francophone dans un continent anglophone », remarque le co-président.

Quant à la décentralisation du réseau, elle n'équivaut pas nécessairement à la suppression des commissions scolaires, prévient M. Bisailon. « Si tout le pouvoir est dévolu aux écoles, cela revient à dire que seuls les parents interviendront. Je crois plutôt que tous les secteurs de la société doivent collaborer. »

Proposant entre autres de rendre la maternelle obligatoire et à temps complet, M. Bisailon s'élève devant les coûts du redoublement scolaire alors que sont réduits les services à la petite enfance. Il s'insurge qu'entre activités parascolaires et frais afférents, la gratuité scolaire et l'égalité des chances soient remises en cause.

Par ailleurs, beaucoup de mémoires proposent un meilleur enseignement d'une

deuxième et même d'une troisième langue.

Seuls points où l'Exposé ne circonscrit pas les avenues à explorer, la consociation et l'école privée sont marquées par des positions contrastées. Sur ces points, les co-présidents se limitent à vouloir « éviter la polarisation ».

Les intervenants du milieu de l'éducation ont accueilli favorablement la synthèse.

La Centrale de l'enseignement du Québec a indiqué par voie de communiqué qu'elle sanctionnait le choix de la Commission d'insister sur l'égalité des chances, l'éducation préscolaire et la spécificité de l'école montréalaise. Par contre, elle déplore les faiblesses au niveau des élèves handicapés et du débat sur la laïcité.

D'autre part, certains s'inquiètent de ce que les assises régionales pourraient encore élargir le débat et retarder une réforme.

Le porte-parole de l'opposition en matière d'éducation, François Ouimet, craint ainsi que des solutions concrètes soient longues à venir. « Elles pourraient tarder davantage car Lucien Bouchard a indiqué lundi que les conclusions des états généraux seront soumises à un grand rassemblement socio-économique à l'automne », dit-il.

Pas d'annonces de tabac dans les journaux de Southam

Presse Canadienne

KAMLOOPS, C.-B.

■ Les journaux de la chaîne Southam n'accepteront pas d'annonces publicitaires des compagnies de tabac, a fait savoir hier un des quotidiens.

« Il n'y a pas de doute que cela nous coûtera quelque chose en matière de revenus de publicité, mais la santé publique nous semble bien plus importante que la perte financière et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de ne pas promouvoir l'usage du tabac », a souligné Brian Butters, l'éditeur du News de Kamloops.

La décision survient quatre mois après que la Cour suprême du Canada ait abrogé certains éléments clés de la loi fédérale qui avait interdit les annonces publicitaires des compagnies de tabac. La haute cour avait statué que la Loi sur le contrôle des produits du tabac allait à l'encontre des garanties de liberté d'expression prévues par la Charte canadienne des droits et libertés.

Selon certains rapports, la publicité sur le tabac pourrait rapporter jusqu'à 70 millions de dollars aux journaux et magazines.

Southam possède 17 quotidiens au Canada, dont le *Edmonton Journal*, le *Sun* de Vancouver et le *Citizen* d'Ottawa.

Si les meubles Grange vous font rêver...

GRAND
SOLDE
ANNUEL

Jusqu'à 60% de rabais
sur meubles exposés

Grange

du 20 janvier
au 3 février

2155, rue Crescent
Montréal
Tél.: 843-7686 Téléc.: 843-4616

cours d'anglais et de français

Cours de conversation: anglais et français

Préparation à l'anglais du collégial

Les cours non-crédités seront offerts
le lundi et mercredi soir
ou le samedi matin
(février à mai)

Frais d'inscription et de scolarité: 235\$

Pour un test de classement sans frais,
composez le 933-3771.



COLLEGE
DAWSON

Centre de l'éducation permanente
4001, boul. de Maisonneuve o.
Bureau 2H.1
Montréal QC H3Z 3G4

Avec 66% plus de neige, le panorama risque d'être blanc. Très blanc.



Mont-Sainte-Anne
Chacun y trouve son sommet

Pensez-y: 66% plus de neige grâce à l'augmentation de notre capacité d'enneigement artificiel et un « Snow Park » qui double sa superficie. À seulement 30 minutes de la ville de Québec, avec ses 625 mètres de dénivellation, ses 51 pistes de ski alpin et de surf des neiges, ses 215 km de sentiers de ski de fond, ses bars et ses restaurants au pied des pistes, le Mont-Sainte-Anne est le lieu de rendez-vous de tous les skieurs. À votre place, je réserverais tout de suite!

30^{ième}
anniversaire

RÉSERVOTEL
1-800-463-1568
CENTRALE OFFICIELLE DE RÉSERVATION
(poste 405)



Un prix très...
à partir de **133\$50** par personne*

Forfait 1 nuit/jour comprenant:
• Chambre pour une nuit
• 1 journée de ski (pour 2 pers)
• 1 petit déjeuner (pour 2 pers)
• 1 dîner (pour 2 pers)
• 1 cocktail (pour 2 pers)
• 1 activité récréative (pour 2 pers)

*en occupation double

Reservations 1-800-463-4467

confortable!



1-800-463-4395

VAL DES NEIGES
DU QUÉBEC

au pied du Mont-Sainte-Anne

Forfait SKI PASSION

Incluant: 2 nuits, 4 copieux repas et 1 billet de ski alpin (1 jour)

à partir de **169\$** p.p. occ. double

Jusqu'au 15/02/96

Pour un hiver chaleureux avec sa piscine intérieure, son sauna, son bain tourbillon, sa salle d'exercices et son service de navette entre l'hôtel et les remontées...

Forfait SKI DE FOND

Incluant: 2 nuits, 4 copieux repas et 1 billet de ski de fond (1 jour)

à partir de **146\$** p.p. occ. double

Jusqu'au 15/02/96

à partir de **166\$** p.p. occ. double

Du 16/02 au 17/03/96

1-800-463-5250

Spacieux condos pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes. Skiez jusqu'à la porte de votre condo. N'oubliez pas notre spécial

SKIEZ POUR 30 \$ PAR JOUR*

La semaine du 25 février ainsi que tous les week-ends de mars '96. Applicable sur présentation de ce coupon sur un minimum de 2 jours de ski et payable au moment de la réservation. Informez-vous également sur nos forfaits ski gratuit.

* Tarif ski à l'intérieur du forfait avec hébergement.

CHALET MONT-SAINTE-ANNE

1-800-463-4395

GAGNER

Vous pourriez gagner, pour la St-Valentin, l'un des quatre séjours de ski au Mont-Sainte-Anne pour deux personnes incluant l'hébergement.

2 nuitées (les 16 et 17 février 1996), les billets de ski pour deux jours, une leçon de ski ou de surf semi-privée, 2 petits-déjeuners, un souper ainsi que la location d'équipements si nécessaire.

Remplissez et retournez le coupon à CKOI FM, case postale 96.9, Montréal (Québec) H4G 3M1

G'EST ÇA LA VIE DE FAMILLE!

à partir de **95\$** par nuit, 2 adultes, 2 enfants.

• Condo entièrement équipé

• Piscine intérieure

• Restaurant et épicerie (sur place)

• Service de navette

• Patinoire extérieure

1-800-463-1870 Ext: 80

CKOI 96.9 FM

La Presse

Mont-Sainte-Anne

Les policiers sont partagés face au départ de Serge Ménard

ANDRÉ CÉDILOT
ET MARC THIBODEAU

Les policiers avaient des avis partagés, hier, sur le bilan des quinze mois de travail du ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard. Ils attendent toutefois avec optimisme son successeur, Robert Perreault.

À l'Association des policiers provinciaux du Québec, le président, Jocelyn Turcotte, dit garder un bon souvenir de M. Ménard, « même s'il avait une approche un peu trop legaliste, et pas assez humaine, de certains dossiers ».

« En peu de temps, il a fait un travail appréciable, de sorte que son départ laisse plusieurs dossiers en plan », a-t-il souligné, invoquant notamment le controversé projet de règlement sur les services policiers de base au Québec.

« Il n'a même pas tenu compte de notre mémoire, de même que des interrogations soulevées par les municipalités et les chefs de police », a indiqué M. Turcotte.

Le président syndical souhaite que le nouveau ministre, Robert Perreault, qu'il ne connaît pas, soit davantage à l'écoute et, surtout, qu'il porte une attention particulière à la Sûreté du Québec, son principal service au ministère avec ses 5300 employés — dont 4050 policiers.

En pleine négociation pour le renouvellement de la convention collective, M. Turcotte a hâte de rencontrer son nouveau « vis-à-vis », le huitième depuis qu'il a été élu à la direction de l'APPO, en 1985.

Comme d'autres, il estime que



Jocelyn Turcotte

PHOTO, La Presse

les meilleurs coups du ministre Ménard sont les ententes qui ont permis d'apaiser les relations avec les autorités de Kahnawake et de Kanestake. « La situation demeure fragile, mais au moins on a fait un pas en avant », a commenté M. Turcotte.

Quoique moins souvent confronté au ministre de la Sécurité publique que son collègue provincial, le président de la Fraternité des policiers de la CUM, Yves Prud'homme, a dit regretter le départ de M. Ménard. « Même s'il ne faisait pas l'unanimité, il était en voie de mettre certaines balises dans l'ensemble du travail policier au Québec ».

Il se réjouit autant de la nomination de M. Ménard comme ministre d'État à la Métropole que de celle de M. Perreault à la Sécurité publique. « Ce sont deux travailleurs acharnés et surtout des hommes d'action qui connaissent bien la grande région de Montréal », a déclaré M. Prud'homme.

M. Prud'homme insiste pour que les deux « superministres montréalais » sortent des boules à mites le rapport Pichette, qui

propose plein de solutions sur l'ensemble des problèmes de la CUM. « Après des années de tergiversations, il est temps qu'on fasse des gestes concrets », a-t-il dit.

Comme il fallait s'y attendre, les réactions les plus vives sont venues de la Fédération des policiers municipaux du Québec, qui se disait incapable de trouver un seul point positif au passage de M. Ménard à la Sécurité publique.

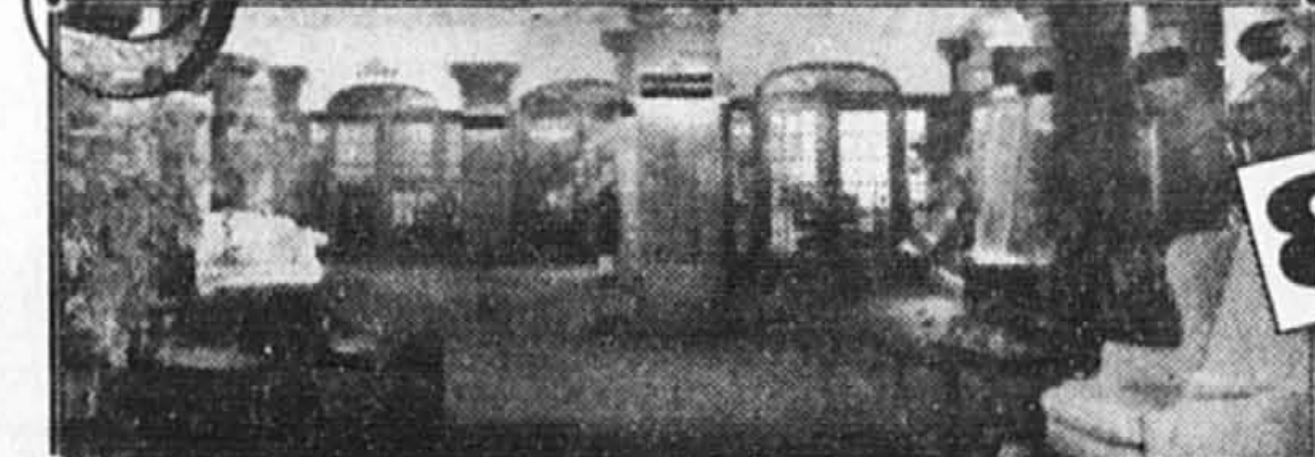
« Il n'y a rien qui me vient à l'esprit », a indiqué son président, Michel Martin, qui lui reproche également d'avoir fait peu de cas de l'avis de la Fédération dans l'élaboration de son projet d'organisation policière.

Même son de cloche de l'Association des directeurs de police et pompiers du Québec, qui déplore le « peu d'ouverture » manifesté par M. Ménard. « Il n'a jamais reconnu notre importance, puisqu'il ne nous a pratiquement consulté sur rien », a noté son vice-président, André Trudel.

Le directeur de la police intermunicipale La Chaudière-Ouest a par ailleurs salué la mise sur pied de l'escouade Carcajou, laquelle, dit-il, a donné de « probants résultats ». « C'est la meilleure initiative prise par M. Ménard », a déclaré M. Trudel, dont l'attitude montre l'ampleur du défi qui attend le nouveau ministre Robert Perreault.

Dans l'ensemble, les policiers accueillent favorablement son arrivée, même s'il n'est pas familier avec « le milieu ». Tous sont prêts à « donner la chance au coureur », même si plusieurs disent ne pas le connaître.

Forfait Vieux-Québec



A partir de **89\$*** par chambre par nuit

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- Petits déjeuners américains
- Frais de service

A partir de **135\$**

Forfait Gastronomique

- Incluant le forfait Vieux-Québec plus le dîner du soir/table d'hôte à La Table du Manoir pour 2 personnes

Renseignez-vous sur nos autres forfaits

La vie à Québec



Manoir Victoria

44, Côte du Palais
Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8
Tél.: (418) 692-1030 Téléc.: 692-3822
1 800 463-6283

Garderie et jardin d'enfants Montessori

Les Écoles **Montessori** Inc.

Cinq programmes de votre choix:

- 5, 3 et 2 jours complets et 5 et 3 demi-journées

NOUVEAU POUR 1996-1997

Notre école Montessori offre dans son curriculum standard le programme informatique de Superkids, musique par Marilyn Cooperman.

Arts et artisanat, et excursions. Cours de ballet disponibles.

30 ans d'expérience à votre service. Pour les enfants de 2½ à 6 ans.

Prix spécial sur tous les programmes si l'inscription se fait avant le 15 février 1996.

Prémamanuelle, maternelle Garderie éducative

Outremont 1357, av. Van Horne	273-3482	Beaconsfield 109, av. Elm	697-9509	Roxboro 10432, boul. Gouin Ouest	684-3733
Greenfield Park 793, av. Campbell	671-9231	Mont-Royal 1050, ch. Dunkirk	731-7120	Île des Soeurs 1, Place du Commerce, bureau 230	272-7040

Faites réemailer votre baignoire
Prix courant 250\$
150\$
Taxes en sus / Blanc seulement
Demandez des précisions sur les évier, comptoirs, carreaux et couleurs.
Partout au pays.
Rabais de 100\$ avec ce coupon
cette offre est valide jusqu'au 5 février 1996
IMPERIAL REFINISHING
Depuis 1970
1 800 807-7901

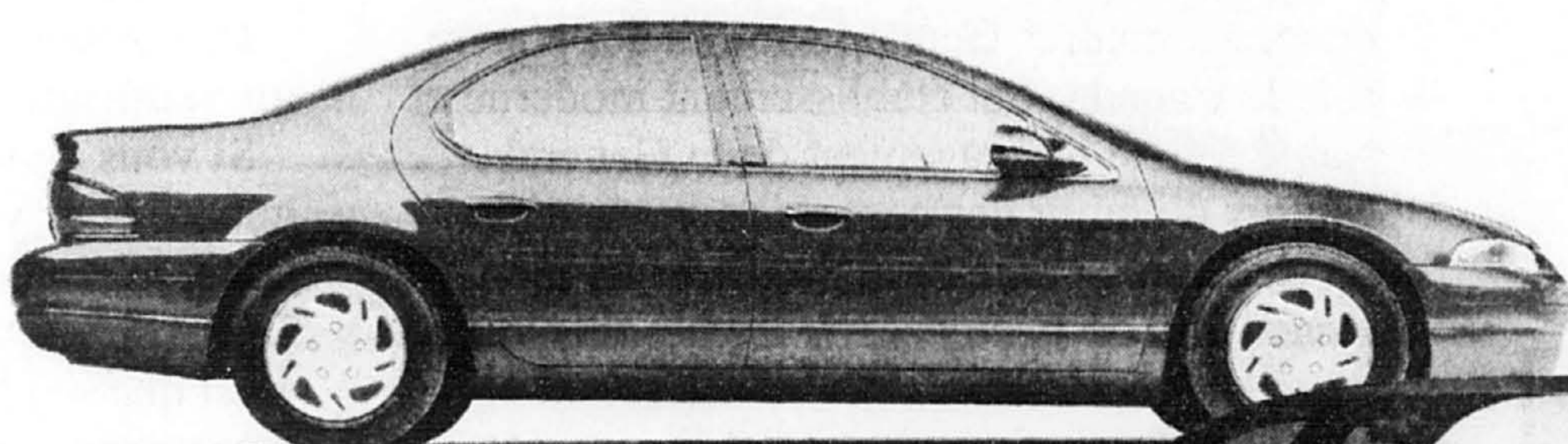
CONDOMINIUMS DE LUXE
VENUS À 65%
Financement SCHL Jusqu'à 95%
Prix du metro CdN
1 & 2 chambres
Bureau des ventes sur place
Tél.: 344-1048
78-8-548
A partir de **98 000\$**
Côte-des-Neiges
LE SEUL NOUVEAU CONDOMINIUM DANS CÔTE-DES-NEIGES

RÉSULTATS
Tirage du 96-01-30
2 8 10 13 14
17 21 26 32 36
39 40 41 50 54
57 58 61 63 64
Prochain tirage: 96-01-31
T V A, LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparite entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Rêvez-vous de vacances originales qui vous redonnent grande forme et énergie pour de longs mois?
La
THALASSOTHÉRAPIE
à **PASPÉBIAC**, c'est profiter d'un climat marin régénérateur, de bains (chauds) d'eau de mer, d'une heure de massages thérapeutiques quotidiens, d'une compétence et d'un professionnalisme notoires.
C'est aussi profiter de liberté, de temps... d'une table raffinée, d'une douce farniente dans un somptueux manoir victorien en bordure de la mer...
"là où tout dépasse l'ordinaire".
AUBERGE DU PARC
Renseignements et brochures: 1 800 463-0890

E.A.D.A. ENFANTS ADULTES
TU AS VÉCU DANS UNE FAMILLE DYSFONCTIONNELLE OU ALCOOLIQUE ?
(514) 729-7185

BREEZE/STRATUS POUR METTRE AUTANT D'ÉQUIPEMENT, ÇA PRENAIT BEAUCOUP D'ESPACE.



DODGE STRATUS 1996



PLYMOUTH BREEZE 1996

Installez-vous au volant d'une voiture spacieuse aux dimensions généreuses, parfaitement adaptée au style de vie actif de votre famille. Vous découvrirez alors que la Dodge Stratus et la Plymouth Breeze deviendront vite complices de votre vie. Elles vous sont offertes avec une impressionnante liste d'équipements de série, à un prix adapté lui aussi à votre budget. À vous de choisir!

- Dodge Stratus et Plymouth Breeze 1996
L'ensemble 24A comprend:
- Moteur 2,4 L, 16 soupapes à DACT et IMP
 - Boîte automatique quatre rapports à commande électronique

- Régulateur de vitesse
- Colonne de direction inclinable
- Suspension grand tourisme indépendante aux quatre roues
- Climatiseur et glaces teintées
- Radio-cassette AM/FM stéréo et montre numérique
- Coussins de sécurité
- Poutres de renfort dans les portes
- Chauffe-bloc pour le moteur et chauffe-batterie
- Essuie-glace à balayage intermittent à cadence variable

SEULEMENT 19 296 \$*

299\$ PAR MOIS LOCATION** COMPTANT INITIAL DE 2040\$ OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT

375\$ PAR MOIS LOCATION** SANS COMPTANT INITIAL

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



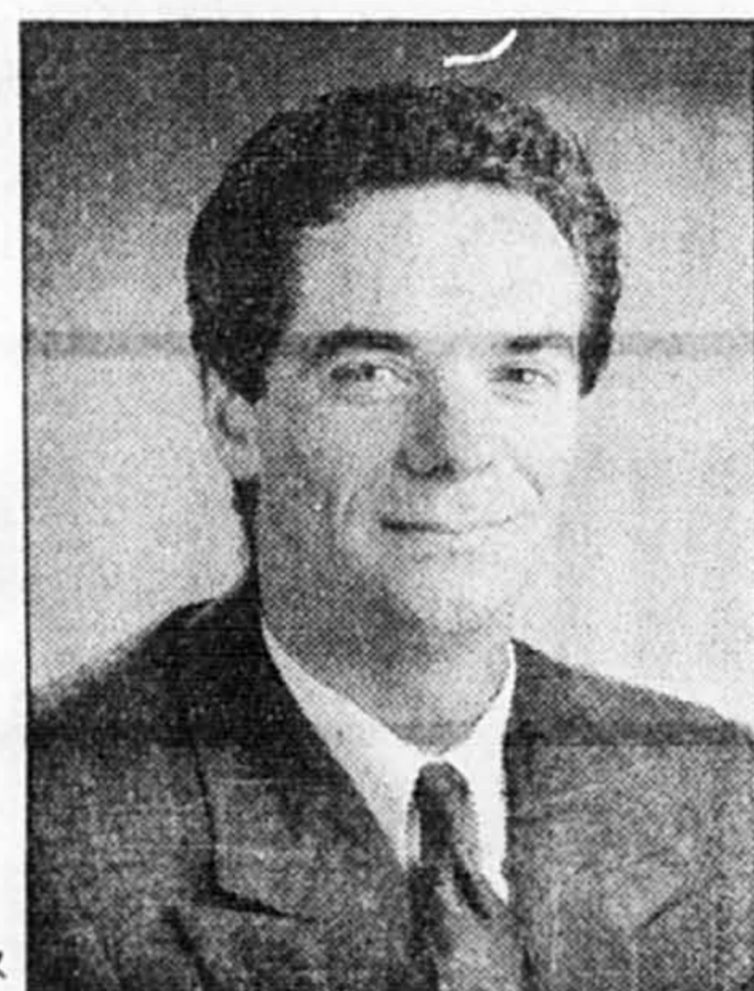
VOTRE CONCESSIONNAIRE **CHRYSLER** QUELQU'UN DE FIABLE

* Transport 695 \$, immatriculation, taxes et assurances en sus. Offre d'une durée limitée. Chez le concessionnaire participant. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre.
** Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois, avec comptant initial de 2040 \$, si applicable, ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 c le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander.

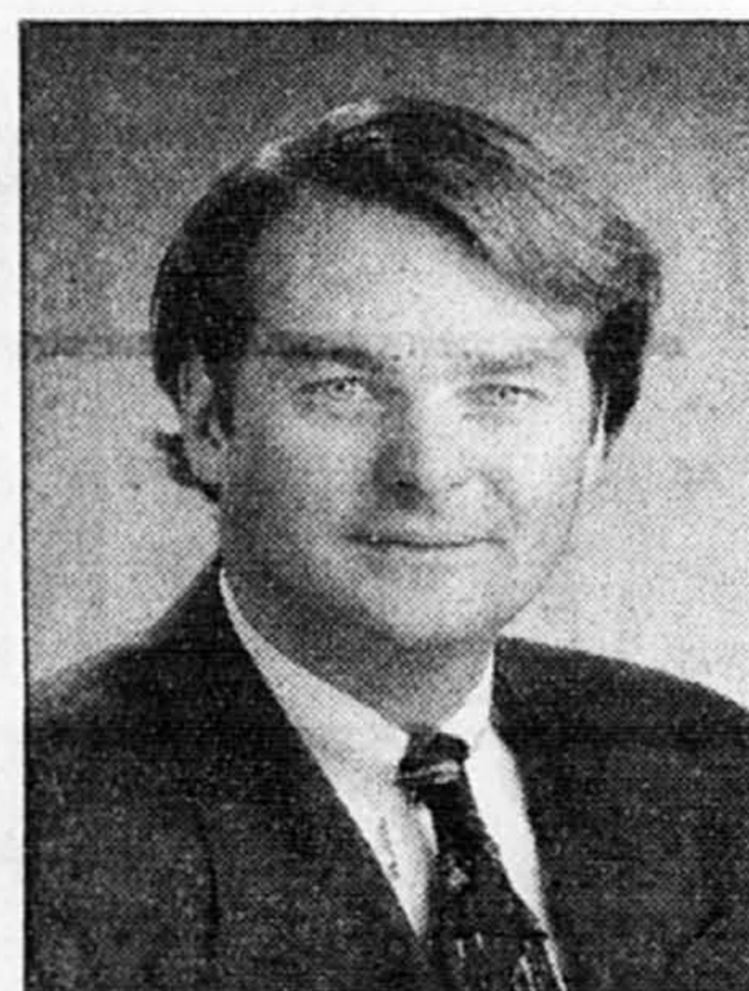
LA GENERAL MOTORS
A LE PLAISIR DE VOUS ANNONCER
LA NOMINATION DE

DUVAL

CHEVROLET GEO OLDSMOBILE INC.
1450, RUE MARIE VICTORIN
LONGUEUIL (QUÉBEC)
(514) 670-9300



MICHEL CLERMONT



LUC DUVAL

Souhaitons la bienvenue à Duval Chevrolet Geo Oldsmobile Inc. au sein du réseau des concessionnaires General Motors qui couvre tout le Canada. Cet établissement moderne et fiable reflète l'engagement de la General Motors d'établir des centres de vente et de service après-vente dans des endroits bien situés, afin de mieux servir les besoins locaux.

Les copropriétaires, Michel Clermont et Luc Duval, apportent à cet établissement vingt années d'expérience dans le domaine automobile. Ils s'engagent à mettre leurs connaissances approfondies à votre service. Venez les rencontrer et visiter les installations et la gamme exceptionnelle de modèles de voitures Chevrolet, Geo, Oldsmobile ainsi que de camions Chevrolet 1996 que Luc et Michel ont dans leur salle d'exposition.

Lorsque vous serez chez Duval Chevrolet Geo Oldsmobile Inc., vous verrez que toute l'équipe fait ce qui est humainement possible pour satisfaire la clientèle. Le personnel comprend vos besoins en matière d'automobile.

Les voitures et camions 1996 neufs

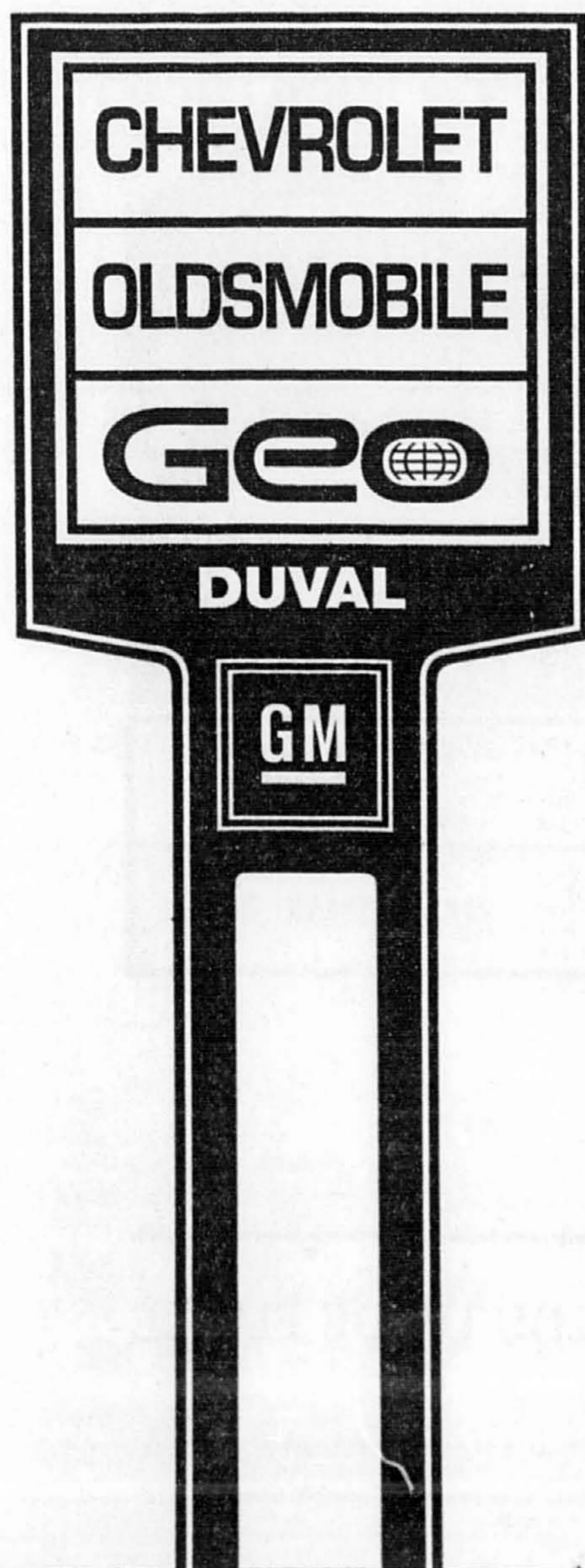
constituent l'une des plus vastes gammes de nouveaux véhicules GM jamais lancés pour une seule année de fabrication. Avec ses 15 années d'expérience dans le domaine automobile, le chef du service des ventes, Harold Morris, et ses vendeurs professionnels chez Duval Chevrolet Geo Oldsmobile Inc. se feront un plaisir de vous montrer toutes les nouvelles caractéristiques intéressantes des modèles Chevrolet, Geo, Oldsmobile, et des camions Chevrolet 1996.

Le service des ventes est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h.

Si vous cherchez un service après-vente de qualité pour votre voiture ou votre camionnette, le chef du service après-vente, Alain Desjardins, qui compte 8 années d'expérience, ainsi que ses techniciens formés à l'usine, s'occuperont rapidement et professionnellement de votre véhicule. Duval Chevrolet Geo Oldsmobile Inc. dispose de 14 postes de réparation mécanique équipés d'équipements de diagnostic perfectionnés les plus récents, et 2 postes de service rapide GM «Goodwrench Service Plus» pour répondre à tous vos besoins en matière de service après-vente.

Le service après-vente est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.

Passez donc chez Duval Chevrolet Geo Oldsmobile Inc., et découvrez pourquoi le réseau des concessionnaires General Motors garde la première place dans l'industrie automobile.



GENERAL MOTORS,
DU CANADA LIMITÉE
OSHAWA (ONTARIO)

Bourque souhaite la survie du Cosmodôme

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le maire Pierre Bourque est d'avis que le Cosmodôme de Laval doit vivre parce qu'il représente un équipement scientifique de première importance pour l'agglomération de Montréal. Il pense même que le perdre serait dramatique.

De passage hier matin au Cosmodôme, il a donné son soutien inconditionnel au maire de Laval, Gilles Vaillancourt, dans ses démarches pour sauver ce projet qui a besoin de dizaines de millions de dollars pour continuer à exister. La somme requise se fait de plus en plus attendre mais, malgré tout, M. Vaillancourt demeure optimiste. « Nous avons déjà un commanditaire privé pour quatre millions de dollars », a-t-il précisé.

De son côté, le maire Bourque a mentionné que Montréal allait créer des liens avec le Cosmodôme afin de le mettre dans le circuit touristique sur le même pied que le Biodôme, la Biosphère et le Jardin botanique. « Il est important, poursuit-il, que le Cosmodôme s'autofinance, et, pour y arriver, il faut lui donner le temps de partir, de démarrer, d'établir ses réseaux et d'imprégner sa personnalité dans le Grand Montréal. Il est ici, c'est une réalité, et il attire 200 000 personnes par année. C'est un outil performant ouvert sur le monde. Il est de l'avenir du Québec. La carte accès Montréal pourrait permettre un rabais au Cosmodôme. »

Dans une lettre à son collègue de Laval, il écrit : « La fermeture du Cosmodôme aurait un impact majeur sur la formation de nos jeunes ainsi que sur cette relance économique du Montréal métropolitain qui nous tient tant à cœur et qui repose beaucoup sur la compétence scientifique et la connaissance des technologies modernes. »

Le maire Vaillancourt a enchaîné en disant que les fonctionnaires de Laval et de Montréal vont voir de quelle façon on pourrait regrouper le Biodôme, la Biosphère et peut-être le Jardin botanique. « C'est un geste concret et tangible que de travailler ensemble pour toute la région, ça va donner une dynamique très différente de ce que nous avons connu jusqu'à présent. Le gouvernement va comprendre que l'agglomération de Montréal et non seulement Laval veut le Cosmodôme. C'est un premier dossier qui va être soumis à l'intention du nouveau ministre de l'agglomération de Montréal. »

Les deux maires sont convaincus que le ministre Ménard va voir le Cosmodôme d'une nouvelle façon maintenant, étant donné que son implication n'est plus la même. Récemment, le député de Laval-des-Rapides s'est dit peu favorable à ce que le gouvernement donne une nouvelle subvention à ce centre scientifique.

Quoi qu'il en soit, le maire Bourque estime que la nomination de Serge Ménard est d'une importance capitale pour l'agglomération de Montréal. « C'est la reconnaissance d'une réalité québécoise. Nous allons réunir la table des préfets et je vais rencontrer mes collègues de la conférence des maires. Tous les organismes de conservation vont se mettre en branle. Nous sommes très avancés dans nos démarches de ce qui est la réalité de l'agglomération de Montréal », a ajouté le maire Bourque.

Piquet de grève devant le pénitencier de Donnacona

Presse Canadienne
QUÉBEC

Des agents correctionnels du pénitencier de Donnacona avaient organisé un petit comité d'accueil hier à l'intention du grand patron des services correctionnels canadiens. Les « gardiens de prison » tenaient surtout à rappeler au commissaire John Edwards leurs revendications à l'égard du fonctionnement pénitentiaire.

M. Edwards participe à la réunion mensuelle des hautes instances des services correctionnels canadiens, laquelle se tient à l'occasion dans l'un ou l'autre pénitencier fédéral. Cette rencontre durera jusqu'à jeudi à Donnacona.

Une trentaine d'agents correctionnels avaient donc dressé un piquet de grève hier matin, dans l'attente du commissaire.

Boucclair

LES PLUS BAS PRIX ACTUELLEMENT!

SUR UNE GRANDE SÉLECTION DE TISSUS D'AUTOMNE

3,99^m et 5,00^m

TOUS LES POLARS IMPRIMÉS SANS EXCEPTION

Achetez 1 m au prix régulier Obtenez 1 m
GRATUIT

Achetez 1 au prix régulier Obtenez 1
GRATUIT

- FILS KOBAN SAUF À SURJETEUSE
- ÉPAULETTES SAUF "IN-SHAPE"
- CISEAUX
- VELCRO AU MÈTRE

Les plus bas prix
Garantis

sur tout article identique d'un concurrent ou nous vous offrons l'équivalent plus 5%*

Ces articles, ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 6 fév. 1996 - ou jusqu'à épuisement des stocks. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!

NOUVEAUX MAGASINS!
GREENFIELD PARK BELOEIL
606, boul. Taschereau 528, boul. Sir Wilfrid Laurier

VENEZ VISITER NOS CENTRES DE LIQUIDATION "HORS-TAXES" au 3350, boul. St. Martin & Les Galeries St-Laurent, 2009, Marcel-Laurin
Le choix d'articles offerts peut varier d'un magasin régulier et peut ne pas inclure les spéciaux de cette annonce

FAUBOURG DE L'ÎLE 191, Cardinal Hgé, Pincourt	LACHINE 2870, Remembrance	ST-JEAN-SUR-RICHELEU 180, boul. St-Joseph	SI-MYACINTHE 2265, Casavant Ouest	REPENTIGNY 85, boul. Brien	MONTRÉAL CENTRE-VILLE Place Montreal Trust
ST-CONSTANT 400, Route 132	LASALLE 2101, Dollard	DOLLARD-DES-ORMEAUX Les Galeries des Sources	ST-BRUNO Les Promenades St-Bruno	ST-LAURENT Place Vertu 3131, Côte Vertu	MONTRÉAL - NORD 11277, Boul. Lacordaire ST-ROCH 4305, Jean-Talon E.
ROSEMÈRE 401, boul. Labelle	ST-EUSTACHE 267, boul. Arthur-Sauvé	GRANBY 14, Simonds Sud	JOLIETTE 1075, boul. Firestone	LONGUEUIL 1401, chemin Chambly	LAVAL 1720, boul. Des Laurentides CURE-LABELLE 960, boul. Côté-Labelle CENTRE LAVAL 1800, boul. Le Corbusier

Gratuit!
Service de
Décoration à domicile
Aucun achat nécessaire! Sans Obligation!
(514) 331-1300

Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi à compter 9h et le dimanche de 12h à 17h.



Richard Séguin

20. 21. 22. 23. 28. 29. 30 MARS
LE SPECTRUM
BILLETS AU SPECTRUM (INFO: 861-5851) ET À TOUTS LES COMPTOIRS ADMISSION.
RÉSERVATIONS: 790-1245 EXT. DE MONTRÉAL 1-800-361-4595

Les lasses spatiales sont les lassos de l'ère moderne

CAROLE THIBAUDEAU

L'Agence spatiale canadienne diffusait la semaine dernière les résultats de son expérience de « dynamique des lasses », réalisée en coopération avec la NASA en novembre dernier, à partir de Fairbanks, en Alaska. L'expérience, nommée OEDIPUS-C, a consisté à lancer au-delà de l'atmosphère une sonde constituée de deux pièces reliées entre elles par un câble conducteur et à laisser les pièces s'éloigner de un kilomètre l'une de l'autre au cours du vol.

Une fusée, construite par Bristol Aerospace, a lancé les charges à 843 kilomètres d'altitude, position où il n'y a presque plus de molécules mais surtout des ions et des électrons, et où on n'a pas encore échappé à l'attraction terrestre.

Après 16 minutes de vol, les charges sont retombées dans l'océan Arctique, non sans avoir envoyé de précieuses données recueillies par les instruments montés à bord.

Cette technologie n'est pas sans rappeler celle, plus primitive, du bon vieux lasso. Les lasses spatiales serviront, éventuellement, à ramener sur terre des objets en orbite qu'on aura, s'il y a lieu, préalablement munis d'un parachute.

Un des buts de l'expérience consiste justement à concevoir des logiciels portant sur le contrôle et la dynamique des lasses.

« Compte tenu du coût de lancement d'une navette spatiale, plusieurs centaines de millions de dollars à chaque

fois, il sera avantageux de ramener les dispositifs d'expérience et les déchets de la Station spatiale internationale au moyen de cette technologie », fait remarquer M. Gordon James, du Centre de recherches sur les Communications (Industrie Canada), à Ottawa. L'un des buts de OEDIPUS-C, outre la réalisation d'une expérience de lasso, était d'étudier la propagation des ondes électromagnétiques dans la ionosphère, afin de mieux comprendre les phénomènes qui perturbent les communications par satellite.

Les ondes sont brouillées par les vents solaires, ce flux de particules bombardées sur terre et captées par la ionosphère, le long des lignes de champ magnétique de la terre.

Les particules du vent solaire (des protons, entre autres), traversent l'ionosphère et tombent dans l'atmosphère, où elles ionisent des gaz, ce qui donne lieu aux magnifiques drapés colorés qui ornent les nuits du Grand Nord.

Le câble de métal reliant les deux morceaux de la sonde OEDIPUS-C baigne lui aussi dans le champ magnétique terrestre, ce qui induit en lui un certain voltage, ce qui était une des choses étudiées lors de cette expérience.

Lorsqu'il y a des tempêtes solaires, l'atmosphère terrestre s'ionise elle aussi, ce qui induit des voltages dans les câbles d'Hydro-Québec, parfois au point de mettre en panne les transformateurs, comme l'a démontré la grande panne survenue à Montréal en mars 1989.

L'Ordre des dentistes étudiera le cas du Dr Boivin

Le dentiste de Granby est accusé de trafic d'héroïne

MARTHA GAGNON

L'Ordre des dentistes du Québec étudiera le cas de Jean-Marie Boivin, 62 ans, de Granby, qui a été reconnu coupable d'importation d'héroïne.

C'est ce qu'a confirmé un porte-parole, hier. Aucune plainte n'a cependant été portée devant le comité de discipline. Il appartiendra au bureau des administrateurs de l'Ordre d'analyser le jugement, ainsi que le dossier du dentiste Boivin qui connaîtra sa sentence jeudi, au palais de justice de Granby.

Selon le Code des professions, le cas d'un professionnel reconnu coupable d'une infraction criminelle doit être porté à l'attention de l'Ordre qui verra s'il y a lieu de limiter son droit de pratique ou de lui imposer une radiation temporaire ou définitive. L'Ordre invitera le dentiste Boivin à venir s'expliquer devant lui et à exposer sa situation. Il verra ensuite s'il existe un lien entre l'infraction commise et l'exercice de la profession. Selon la preuve entendue en cour criminelle, le dentiste avait de sérieux problèmes de toxicomanie pour lesquels il a

suivi une thérapie, en plus d'avoir participé à l'importation d'héroïne de la Thaïlande au Canada.

Il a agi avec la complicité de Marie-Pascale Laurin, la fille du docteur Camille Laurin, député péquiste de Bourget, dont il était amoureux. Un mandat d'arrêt a été émis contre cette dernière.

Lundi, le juge Robert Sansfaçon a déclaré qu'il n'avait aucun doute sur la culpabilité du dentiste. Quant au procureur de la poursuite, il a dit vouloir réclamer une peine d'emprisonnement inférieure à deux ans. On ignore si le dentiste a ces-

sé temporairement sa pratique depuis ses démêlés judiciaires. L'Ordre devrait fournir une réponse à cette question aujourd'hui.

D'après la preuve soumise en cour, il semble toutefois que le dentiste s'adonnait à ses activités illégales à l'extérieur de son bureau.

À l'Ordre, on précise qu'il s'agit d'un cas plutôt inhabituel et que les infractions sont habituellement liées à l'exercice de la profession. Il y a, bien sûr, le problème de toxicomanie qui fera sans doute l'objet d'une évaluation.

Un fonds d'aide juridique voit le jour pour la défense de Jean-François Leboeuf en Floride

ÉRIC CLÉMENT

Un fonds d'aide juridique vient d'être créé en faveur de Jean-François Leboeuf pour que ce Québécois emprisonné en Floride, où il doit subir son procès, puisse être défendu par un avocat de son choix.

Originaire de Valleyfield et âgé de 42 ans, M. Leboeuf a été extradé aux États-Unis en décembre. Il avait été arrêté en 1993 au Québec puis condamné pour avoir participé à l'importation de drogues au Canada dans les années 80. Ayant purgé sa peine, il avait demandé la clémence du ministre canadien de la Justice, Allan Rock, afin de ne pas être extradé. Clémence refusée, malgré de nombreux appuis,

des témoignages sur sa réhabilitation et le fait que les États-Unis refusent depuis septembre d'extrader leurs citoyens réclamés par le Canada.

Détenu au Federal Detention Center de Tallahassee, M. Leboeuf s'est vu assigner un avocat... du gouvernement américain. Afin d'obtenir une défense pleine et entière, son épouse et un de ses amis, Reynald Parent, ont créé un fonds d'aide juridique.

Le Fonds d'aide juridique JFL a pour but d'amasser 70 000 \$ pour permettre à M. Leboeuf d'engager un avocat indépendant des autorités américaines.

M. Parent croit que l'élan de solidarité dont a bénéficié son ami bien avant son extradition

se poursuit car de nombreuses personnes qui l'ont côtoyé croient en sa réhabilitation. Selon un groupe d'étudiants de l'Université de Montréal, l'engagement social de M. Leboeuf envers les handicapés et les drogués aurait dû lui permettre de demeurer près de sa femme et de son fils plutôt que d'être extradé puisqu'il avait purgé sa peine.

« Le fonds est enregistré à la Caisse populaire de Québec, 550, rue Saint-Jean, explique M. Parent. Le compte bancaire a pour coordonnées : transit 20031, compte 100-504. On a actuellement réuni 3100 \$, ce qui est insuffisant car le moins cher des avocats américains exige 50 000 \$. Le plus gros don est pour l'instant de 800 \$ et pro-

vient de Montréal. Si nous amassons suffisamment d'argent, ce fonds pourrait même servir ensuite pour d'autres causes. »

M. Parent regrette le peu d'aide fournie par le Canada à ses ressortissants à l'étranger : « Le Canada ne s'implique pas suffisamment pour que ses citoyens aient un bon avocat, dit-il. Regardez le cas de l'homme d'affaires de Sainte-Foy, Trân Trieu Quàn, au Vietnam. Pourtant, un pays, ce n'est pas seulement fait pour payer des taxes ou pour le défendre en temps de guerre. Le Canada défend moins bien ses citoyens à l'étranger que les Américains. »

Initialement prévu le 29 janvier, le procès de Jean-François Leboeuf devrait débuter le 4 mars.

Nouveau plan de développement du cimetière Côte-des-Neiges

MARIE-CLAUDE GIRARD

Les Amis de la Montagne apprécient l'attitude manifestée depuis quelques mois par la direction du cimetière Notre-Dame-des-Neiges qui prépare actuellement un plan de développement à long terme.

Avant de s'engager trop avant dans leur projet, les responsables du cimetière ont consulté à plusieurs reprises les organismes impliqués dans la conservation du mont Royal. « C'est de très bon augure », note Sylvie Guilbault, coordonnatrice des Amis de la Montagne.

Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges présentera en décembre prochain un plan de développement à long terme à la Ville de Montréal, imitant ainsi l'université McGill et l'Université de Montréal.

L'érection au fil des ans de plusieurs grands mausolées extérieurs avait suscité bien des remous l'année dernière. Différents organismes dont les Amis de la Montagne et l'Eco-musée de l'Au-delà reprochaient alors à la direction du cimetière de manquer de vue d'ensemble et de briser l'harmonie et la beauté du site. En 1995, le cimetière s'est doté d'un premier mausolée souterrain comptant plus de 2300 cryptes.

En accordant le permis pour cette dernière construction, la Ville de Montréal a obligé le cimetière à faire approuver un plan de développement global avant d'effectuer d'autres travaux.

« Nous en sommes encore au début des réflexions, prévient Yolande Tremblay, directeur du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Il faudra tenir compte des nouveaux rites de la clientèle, de la concurrence qui nous a pris une part de marché et de la mise en valeur du mont Royal. »

On ne connaît donc pas l'ampleur des aménagements qui seront proposés. Toutefois, la fabrique de la paroisse Notre-Dame prévoyait l'an dernier construire 15 000 nouvelles places souterraines d'ici l'an 2000.

Les Amis de la Montagne se demandent si l'expansion s'arrêtera à temps. « Le développement du cimetière a des limites. À moins de changer le mode de gestion, en diminuant par exemple la durée des baux, il faudra bien s'arrêter un jour », affirme Mme Guilbault.

Lors de la construction des cinq derniers mausolées, la direction du cimetière avait négligé de demander un permis de construction au ministère de l'Environnement et de la Faune. Celui-ci doit s'assurer que les aménagements ne contaminent pas les eaux souterraines.

Entre-temps, le règlement d'application de la Loi sur la qualité de l'environnement a été modifié. Il ne sera peut-être plus nécessaire d'obtenir l'autorisation du ministère pour construire les prochains mausolées.

Par ailleurs l'université McGill est la première institution à avoir conclu avec la Ville de Montréal un accord de développement à long terme comprenant un contrat et une série de règlements de zonage. Ce type d'entente a pour but d'éviter les consultations publiques chaque fois que l'institution souhaite effectuer de nouveaux travaux. Quant à l'Université de Montréal, elle soumettra son propre plan de développement en février.

« C'est pas parce que Bernard Trottier vend ses skis haute performance à des prix exceptionnels que t'achètes ça comme des pinottes. J'ai tripé ski pendant une heure et demi avec le vendeur avant de trouver LA paire de skis. Et chaque fois que je les ai accrochés aux pieds, j'ai l'impression de piloter une Porsche Turbo »

Nous aussi on a le ski dans la peau

BERNARD TROTTIER
SPORTS

SKIS ET FIXATIONS HAUT DE GAMME
À DES PRIX IMBATTABLES!

Liquidation Hiver 95/96

SALOMON Prolink



ROSSIGNOL EXS



DYNASTAR G9



Extreme FX



KASTLE Speed Machine



VÖIKI P20



Fixations haut de gamme
DIN 10 - 12 - 14

SALOMON

ROSSIGNOL MARKER

Atomic GEZE

Rabais de 40% sur
toutes les chaussures de ski

Raichle

ENSEMBLE HAUTE PERFORMANCE

- Skis **DYNAMIC** // VR27 GT
- Fixations **ATOMIC** 410 (DIN 10)

219,95

ENSEMBLES INTERMÉDIAIRES (Skis caps)

- Skis **DYNASTAR** Mondial 3.1 ou **ROSSIGNOL** V2C ou **ATOMIC** ATC PRO ou **PRE**
- Fixations **ATOMIC** 410 (DIN 10)

199,95

CHAUSSURES - COMPÉTITION



ROSSIGNOL Course E
ROSSIGNOL Course K
Raichle Flex Comp (94-95)

LANCE XR9

249,95

ATOMIC Grand Prix 80

149,95

LIQUIDATION DE PLANCHES À NEIGE

- Planche à partir de **299,95**
- Fixations



ENSEMBLES SKIS DE FOND - ADULTE

- Skis à partir de **159,95**
- Fixations
- Chaussures

ENSEMBLES SKIS DE FOND - JUNIOR

- Skis à partir de **99,95**
- Fixations
- Chaussures
- Bâtons



Rabais de 30% à 60%
sur vêtements de ski alpin et de
planche à neige 95-96



Rabais de 20%
sur tous les accessoires de vêtements

On a le ski dans la peau

BERNARD TROTTIER
SPORTS

581, boul. Taschereau
Greenfield Park
671-3793

Galeries Normandie
2798, de Salaberry, Montréal
331-3340

183-D, boul. Hymus
Pointe-Claire
694-0240

IMMENSES STATIONNEMENTS AUX TROIS MAGASINS

Il est possible que certains de ces articles ne soient pas disponibles dans tous les magasins. La vente se termine le dimanche 11 février 1996 à 17 h.